



**LES ZONES IMPORTANTES
POUR LA CONSERVATION
DES OISEAUX AU CANADA**

ZICO DE LA BAIE-DE-GASPÉ ET ZICO DE LA POINTE-SAINT-PIERRE-ET-DE-L'ÎLE-PLATE

La baie de la fin des terres*

PLAN DE CONSERVATION

PRÉPARÉ PAR BENOÎT LIMOGES
COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE CONSERVATION DES ZICO AU QUÉBEC
POUR L'UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

EN COLLABORATION AVEC
LE COMITÉ DE PROTECTION DE LA SANTÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE GASPÉ INC.

Septembre 2001



CPSEG

Programme de conservation des ZICO au Québec
Union québécoise pour la conservation de la nature,
1085 avenue de Salaberry, bureau 300, Québec QC G1R 2V7.
Site web ZICO - Québec : <http://ecoroute.uqcn.qc.ca/zico>
Site web ZICO - Canada : www.ibacanada.com

Le Comité de protection de la Santé et de l'Environnement de Gaspé inc. (CPSEG)

Le Comité de protection de la Santé et de l'Environnement de Gaspé est un organisme écologique, bénévole, non gouvernemental, sans but lucratif et bilingue, voué à la protection de la santé et de l'environnement. Il est reconnu par les gouvernements du Québec et du Canada comme organisme de recherche.

Photo de la page couverture : Sterne pierregarin, d'Alain Hogue

***La baie de la fin des terres :** le mot Gaspé vient du mot Micmac «Gespeg» signifiant «fin des terres»

Comment citer ce document :

Limoges, B., 2001. ZICO de la Baie-de-Gaspé et ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate, plan de conservation. Union québécoise pour la conservation de la nature, Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé inc., Fédération canadienne de la nature et Études d'oiseaux Canada. vi + 88 pages.

RÉSUMÉ

Une table de concertation représentative des intervenants et des propriétaires touchés par les ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux) de la Baie-de-Gaspé et de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate s'est réunie à quelques reprises durant la dernière année. Elle a procédé à un exercice de réflexion et de planification mené conjointement par l'Union québécoise pour la conservation de la nature, qui coordonne le programme ZICO à l'échelle provinciale, et le Comité de protection de la Santé et de l'Environnement de Gaspé, l'organisme qui a accepté de prendre le leadership dans la conservation de ces ZICO. Le résultat est le présent plan de conservation, lequel contient tant des actions de protection, d'aménagement que de mise en valeur. Ces deux ZICO ont été incluses dans le même plan de conservation car elles sont limitrophes et parce que les enjeux de conservation sont passablement les mêmes.

La ZICO de la Baie-de-Gaspé est considérée d'importance mondiale à cause des populations d'espèces d'oiseaux suivantes qui atteignent ou dépassent le seuil de 1 % de la population mondiale lors de leur passage : l'Harelde kakawi et la Bernache cravant. Le site revêt une importance continentale pour une espèce d'oiseaux en péril, l'Arlequin plongeur, et pour une espèce de canard, le Garrot d'Islande.

La ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate est considérée d'importance continentale à cause de la population de l'espèce d'oiseau suivante qui atteint ou dépasse le seuil de 1 % de la population continentale lors de son passage : le Garrot d'Islande. Le site revêt une importance nationale pour une espèce de canard, l'Harelde kakawi.

D'une superficie de 242 km², la ZICO de la Baie-de-Gaspé englobe la baie et le havre de Gaspé de même que les falaises qui les bordent, les deux péninsules de sable qui séparent les plans d'eau précédents, c'est-à-dire les pointes de Sandy Beach et de Penouille, de même que les estuaires des trois rivières à saumon, les rivières Saint-Jean, Dartmouth et York.

Au moins cinq espèces d'oiseaux marins utilisent les falaises entourant la baie pour y installer leurs colonies. Une partie d'entre elles est protégée par le Parc national Forillon. En dehors de la période de nidification, de nombreux canards marins utilisent la baie de Gaspé.

En migration, les trois estuaires sont utilisés par de nombreux oiseaux dont la Bernache cravant. Durant l'été, ces estuaires sont utilisés par des populations nicheuses de plusieurs espèces d'oiseaux de marais, dont le Râle jaune, une espèce des plus rares. Les trois deltas de ces estuaires sont composés de plus de 33 îles de tenure privée ou gouvernementale. Le Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé (CPSEG) est à monter un dossier pour un projet visant à protéger les trois estuaires et, plus particulièrement, les îles de tenure privée qui sont les plus menacées. L'estuaire de la rivière Saint-Jean, aussi appelé Barachois de Douglstown, fait l'objet d'un développement récréotouristique. La préparation d'un plan de mise en valeur serait nécessaire pour allier écotourisme et conservation dans cet important habitat.

La pointe de Sandy Beach, aussi appelée *Boom Defence*, est le site d'une colonie de Goélands argentés et marins de même que d'une centaine de couples de Sternes pierregarin. Auparavant, plus de 1000 couples de sternes y nichaient, mais leur nombre a décliné vraisemblablement à cause de la compétition et de la prédation par les goélands. Durant la préparation du plan de conservation, un

projet de protection et de restauration de la colonie de sternes a été initié par le Parc national Forillon, en collaboration avec l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Service canadien de la faune et la Société de la Faune et des Parcs du Québec.

Cette pointe appartient au ministère des Ressources naturelles du Québec, lequel lui attribue une vocation de conservation. Elle est également affectée à la conservation par la Ville de Gaspé et la MRC de la Côte-de-Gaspé. Mais elle est parsemée des restes des filets anti-sous-marins utilisés durant la Deuxième guerre mondiale. Elle est aussi contaminée par un produit pétrolier. Durant la préparation du plan de conservation, un projet de nettoyage a été lancé par le CPSEG et financé par le Fonds d'action communautaire pour les ZICO de la Fédération canadienne de la nature. La décontamination du site est aussi un projet mis en priorité par les intervenants. La préparation d'un plan de restauration et de mise en valeur est proposé de même que la création d'un organisme ayant comme mandat de gérer le site naturel de Sandy Beach.

La ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate borde l'extrémité sud de la baie de Gaspé. Elle est composée de l'île Plate, d'une surface marine d'un rayon de 2 km autour d'elle, de même que des rivages de la pointe Sainte-Pierre. Appartenant au ministère des Pêches et Océans du Canada et utilisée uniquement pour une tour d'aide à la navigation, l'île Plate accueille une colonie d'Eiders à duvet, de Cormorans à aigrettes et de goélands.

La principale menace qui pèse sur les oiseaux de la baie de Gaspé et des environs est le risque de contamination dû aux activités industrielles, portuaires et maritimes. Diverses actions en vue de prévenir ce type de catastrophe sont proposées. Un projet de sensibilisation à la fragilité du milieu s'avère aussi nécessaire.

La baie de Gaspé est visée par l'industrie de la mariculture, notamment celle des moules et des salmonidés. Peu d'information est disponible concernant les effets de la production des moules actuellement cultivées dans l'estuaire de la rivière Dartmouth sur les populations aviaires de la baie de Gaspé. De plus, l'installation d'équipements d'élevage de salmonidés en inquiète plus d'un. Étant donné les problèmes associés à la mariculture, la poursuite d'études en vue de connaître davantage les impacts de ces activités sur les oiseaux est préconisée. Les intervenants proposent que le dossier de l'aquiculture soit débattu au sein du nouveau Comité de gestion intégré de la baie de Gaspé, duquel la ZICO fait partie.

En tout, 7 projets et 19 actions ont été proposés. Deux projets ont déjà débuté. Une somme approximative de 220 000 \$ est nécessaire pour réaliser l'ensemble de ces activités sur deux ans.

Lors de la troisième et dernière réunion de la table de concertation de la ZICO de la Baie-de-Gaspé et de celle de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate, les membres ont signé le présent plan pour manifester leur accord avec son contenu et pour déclarer leur intention d'appuyer, dans la mesure de leurs possibilités, sa mise en œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	LE PROGRAMME ZICO	3
2.1	<i>La désignation</i>	3
2.2	<i>Le programme de conservation de l'UQCN</i>	3
3	DESCRIPTION GÉNÉRALE DES ZICO	7
3.1	<i>ZICO Baie-de-Gaspé.....</i>	7
3.2	<i>ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île Plate</i>	11
4	LES HABITATS PRÉSENTS DANS LES DEUX ZICO	15
4.1	<i>La baie de Gaspé</i>	15
4.2	<i>Deux pointes de sable : Sandy Beach et Penouille</i>	15
4.3	<i>Les falaises rocheuses de la rive sud de la baie de Gaspé</i>	15
4.4	<i>Les trois estuaires des rivières à saumon</i>	16
4.5	<i>L'île Plate.....</i>	22
5	L'AVIFAUNE	27
5.1	<i>Espèces aviaires pour lesquelles le site revêt une importance mondiale</i>	27
5.2	<i>Espèces aviaires pour lesquelles le site revêt une importance continentale</i>	28
5.2.1	OISEAUX EN PÉRIL.....	28
5.2.2	AUTRE CANARD MARIN	30
5.3	<i>Autres oiseaux qui fréquentent la baie de Gaspé.....</i>	30
5.3.1	OISEAUX EN PÉRIL.....	30
5.3.2	LES OISEAUX MARINS.....	31
6	AUTRES ÉLÉMENTS À CONSERVER.....	37
6.1	<i>La faune aquatique</i>	37
6.2	<i>La faune terrestre.....</i>	38
7	LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	39
7.1	<i>Historique.....</i>	39
7.2	<i>La tenure des terres.....</i>	42
7.3	<i>La réglementation</i>	53
7.4	<i>Le zonage.....</i>	53
7.5	<i>La qualité de l'eau.....</i>	53
7.6	<i>L'aquiculture.....</i>	54

7.7	<i>L'agriculture</i>	55
7.8	<i>La pêche</i>	56
7.9	<i>Les activités industrielles</i>	57
7.10	<i>La circulation maritime</i>	58
7.11	<i>Les activités récréotouristiques</i>	60
8	ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION	63
8.1	<i>Augmenter nos connaissances sur l'avifaune</i>	63
8.2	<i>Prévenir les déversements accidentels</i>	63
8.3	<i>Les problèmes reliés à la mariculture</i>	64
8.4	<i>L'importance du paysage</i>	65
8.5	<i>La colonie de sternes aurait besoin des humains</i>	66
8.6	<i>Mettre en valeur la pointe de Sandy Beach</i>	66
8.7	<i>Mieux protéger pour mettre en valeur</i>	67
8.8	<i>Une île précieuse</i>	69
8.9	<i>Un paysage unique à préserver</i>	69
9	LE PROGRAMME DE CONSERVATION	71
	<i>Projet A : Sensibilisation à la fragilité du milieu</i>	73
	<i>Projet B : Nettoyage de la pointe de Sandy Beach</i>	74
	<i>Projet C : Élimination de la mare de produit pétrolier</i>	75
	<i>Projet D : Protection et restauration de la colonie de sternes à la pointe de Sandy Beach</i>	76
	<i>Projet E : Préparation d'un plan de restauration et de mise en valeur de la pointe de Sandy Beach</i>	78
	<i>Projet F : Protection des îles et autres habitats fauniques des trois estuaires</i>	79
	<i>Projet G : Préparation d'un plan de gestion du barachois de Douglastown</i>	80
10	SIGNATURES DES MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION	83
11	REMERCIEMENTS	85
12	BIBLIOGRAPHIE	87

1 Introduction

Des sites comme la baie de Gaspé (Figure 1), la pointe Saint-Pierre et l'Île Plate sont importants non seulement pour la survie d'espèces d'oiseaux en péril, mais aussi pour les communautés humaines qui mettent en valeur leurs milieux naturels et cohabitent harmonieusement avec les populations animales qui les fréquentent depuis des décennies. En reconnaissant l'importance mondiale de ce patrimoine écologique, le programme ZICO (Zones importantes pour la conservation des oiseaux) a stimulé cette communauté à poursuivre sa réflexion en vue d'une protection à long terme et d'une mise en valeur écologiquement saine.

Ce plan de conservation énonce les résultats du processus de concertation et de planification mené par l'ensemble des forces vives du milieu durant une année. Les premières sections tentent de décrire succinctement, mais avec précision, les caractéristiques naturelles et humaines de la ZICO. Une analyse tente ensuite de mettre en lumière les enjeux de conservation. Sont ensuite décrits les consensus atteints et les projets que la communauté désire réaliser dans sa localité pour le bienfait des populations d'oiseaux et des humains.



Figure 1. La ZICO de la Baie-de-Gaspé est bordée de plusieurs grandes falaises propices à la nidification des oiseaux marins.

2 Le programme ZICO

En 1985, l'organisme Birdlife International lançait, en Europe, le programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO). Depuis, ses partenaires établis dans plus de 100 pays ont réussi à créer un réseau international ayant pour but :

1. d'identifier un réseau de sites considérés cruciaux pour les oiseaux ;
2. de protéger les sites qui en ont le plus besoin.

Ce programme a été implanté au Canada en 1996 par deux organismes nationaux : Études d'oiseaux Canada, qui est en charge de la désignation des sites ZICO, et la Fédération canadienne de la nature, qui s'occupe du volet conservation.

2.1 La désignation

Déjà, le statut de ZICO a officiellement été attribué à plusieurs centaines de sites au Canada.

Un site est désigné ZICO s'il répond à l'un des critères suivants :

- il abrite de façon régulière une espèce en péril à l'échelle du Canada ;
- il accueille une espèce endémique ou ayant une aire de distribution réduite ;
- il abrite une communauté aviaire représentative d'un biome ;
- il constitue une aire de concentration abritant un nombre d'oiseaux représentant au moins 1 % de la population nationale, continentale ou mondiale, que ce soit lors de la nidification, de la migration ou de l'hivernage.

Une centaine de sites ont été désignés ZICO au Québec. Ils figurent sur le site Internet du programme ZICO canadien (<http://www.bsc-eoc.org/iba/IBAsites.html>). Cette désignation n'a aucun effet juridique, mais veut plutôt inciter les décideurs et les promoteurs à respecter la valeur patrimoniale du site. Cependant, la désignation d'une ZICO amène souvent, par la suite, une protection légale. Le prestige d'une ZICO peut aussi faciliter la mise en marché d'activités écotouristiques.

2.2 Le programme de conservation de l'UQCN

En parallèle avec ce processus de désignation, des organismes dans chaque province ont pour mandat de développer des activités de conservation dans certains de ces sites. Au Québec, c'est l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) qui agit à titre de responsable du programme ZICO. En collaboration avec la Fédération canadienne de la nature (FCN), cet

organisme travaille avec les intervenants locaux à améliorer la protection des sites choisis et à les mettre en valeur.

Parmi le large éventail de sites d'importance pour les oiseaux au Québec, l'UQCN en a sélectionné un certain nombre où des activités de conservation, menées en partenariat avec des organismes du milieu, pourraient réduire certaines menaces qui pèsent sur les populations d'oiseaux et leurs habitats.

Processus de sélection des sites du programme de conservation

Les sites prioritaires au Québec ont été identifiés par un comité avisé composé d'un représentant des organismes suivants : le Service canadien de la faune (SCF), la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ), l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO), la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées (FOSEM) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). La sélection de ces sites prioritaires a été influencée par :

- le dynamisme des communautés locales et des intervenants déjà en place ;
- l'importance des menaces ;
- le caractère naturel du site ;
- l'importance biologique du site ;
- la présence d'espèces aviaires en péril ;
- et la tenure des terres.

Les premiers sites sélectionnés ont été :

- ZICO des Battures-aux-Loups-Marins ;
- ZICO du Banc-de-Portneuf ;
- ZICO du Canal-de-Beauharnois ;
- ZICO des Marais-de-Saint-Timothée ;
- ZICO du Marais-de-Saint-Étienne ;
- ZICO du Massif-du-Mont-Gosford ;
- ZICO de Tadoussac ;
- ZICO de la Baie-de-Gaspé ;
- ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate ;
- ZICO de l'Île-aux-Grues ;
- ZICO des Îles-aux-Perroquets ;
- ZICO de l'Île-à-Calculot.

Pour chacune des ZICO sélectionnées, un plan de conservation est élaboré en collaboration avec les communautés locales. Dans un premier temps, l'UQCN s'associe à un organisme du milieu intéressé à prendre le leadership dans la conservation de la ZICO. Cet organisme a la responsabilité de contacter les intervenants et d'organiser les rencontres. Ce processus de planification communautaire réunit la plupart des corporations et des propriétaires touchés par la ZICO. Il permet d'identifier les actions de conservation à entreprendre et les partenaires qui pourraient participer à l'atteinte des objectifs. Une fois complété, le plan de conservation sert à mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités planifiées.

Pour la ZICO de la Baie-de-Gaspé et celle de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate, le Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé inc. (CPSEG) a accepté de s'associer à l'UQCN et de mener le processus de concertation. Ainsi, en plus du CPSEG et de l'UQCN, se sont réunis à plusieurs reprises entre les mois de septembre 2000 et mai 2001 :

- des chasseurs ;
- des pêcheurs ;
- des citoyens ;
- des hôteliers ;
- la Ville de Gaspé ;
- la Ville de Percé ;
- la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) ;
- le ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) ;
- le ministère de l'Environnement du Québec (MENV) ;
- le ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) ;
- la Société pour la conservation de la nature du Canada ;
- la Corporation récréotouristique de la Station piscicole de Gaspé ;
- la Société d'horticulture et d'écologie de Gaspé ;
- l'Association des pêcheurs de l'Anse-à-Brillant ;
- la Base de plongée Forillon ;
- le Club des ornithologues de la Gaspésie (COG) ;
- le Parc Forillon ;
- l'Office du tourisme et des congrès de Gaspé ;
- et le Centre communautaire de Douglas.

Des experts sont venus appuyer la réflexion du comité. Le coordonnateur du programme ZICO a joué le rôle de catalyseur dans ce processus qui a débouché sur les consensus contenus dans les pages suivantes. En effet, toutes les idées développées dans ce document ont été exprimées et entérinées par les représentants des forces vives du milieu. De plus, lors de la troisième et dernière réunion de la table de concertation, les membres ont signé le présent plan de conservation et ainsi signifié leur accord quant aux orientations qui y sont décrites.

3 Description générale des ZICO

3.1 ZICO Baie-de-Gaspé

Numéro ZICO : QC037G

Superficie : 242 km²

Coordonnées : 48° 46' N 64° 20' O

Altitude : 0 - 42 m

Municipalité : Ville de Gaspé, Ville de Percé

MRC : la Côte-de-Gaspé, le Rocher-Percé

Région administrative : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

La baie de Gaspé s'ouvre vers le golfe du Saint-Laurent à l'extrémité est de la péninsule gaspésienne (Figure 2). Elle est bornée au nord par la péninsule de Forillon et, au sud, par la pointe Saint-Pierre. Cette baie s'étend sur une longueur d'environ 40 km et atteint une largeur de 9 km à son embouchure. La baie de Gaspé est située à la confluence de trois rivières à saumon, soit les rivières Dartmouth, York et Saint-Jean.

La baie de Gaspé correspond à une fosse topographique qui doit son origine à un grand synclinal (pli en creux) dont l'axe médian s'aligne avec la baie. Le substrat rocheux de la baie est entièrement sédimentaire.

Au fond de la baie se trouve le havre de Gaspé au bord duquel s'étend le centre-ville de Gaspé, une très grande municipalité qui s'étend de l'Anse-à-Valleau jusqu'à Prével et dont la population compte 16 517 habitants. La population qui vit autour de la baie est estimée à 8 000 h. Le havre de Gaspé est en partie isolé de la baie par deux pointes sableuses qui se font face : la flèche de Sandy Beach au sud et la pointe de Penouille, au nord.

La zone la plus profonde – environ 115 m – se situe à l'entrée de la baie. Le fond remonte graduellement vers les rivages. On y trouve notamment des fonds sableux dans le littoral (1-10m) ainsi qu'à des profondeurs de 15-35 m où sont présents également des fonds de vase, de sable vaseux et de galets. Les sédiments des estuaires sont principalement composés de dépôts fluviaux caractéristiques dont les accumulations forment des deltas aux sols riches. Les affleurements

rocheux et les falaises sont composés de grès de Gaspé, de conglomérats, de mudrock vert et rouge et de calcaire (Tremblay et Bourque, 1991).

Le golfe du Saint-Laurent est sous l'influence d'un climat maritime qui tend à adoucir les écarts de température. La température moyenne en janvier est de -10°C ; en août elle est de 17°C . Les marées sont diurnes et le marnage à Gaspé atteint une hauteur moyenne de 1,14 m et de 1,65 m durant les grandes marées. Cette baie est bien protégée des grands vents et des tempêtes du golfe.

La ZICO de la Baie-de-Gaspé est constituée de la partie marine de la baie et d'une section riveraine dont la limite correspond à la ligne des grandes marées, sauf en certains endroits où elle englobe la pointe de Penouille, la pointe de Sandy Beach, les trois estuaires et les falaises de Douglstown. Dans les trois estuaires, la limite de la ZICO correspond à la limite des habitats estuariens. La route 198 limite la ZICO au fond de l'estuaire de la York, tandis que la route de la Pointe Navarre la limite au fond de l'estuaire de la Dartmouth. Dans l'estuaire de la York, la ZICO recouvre l'ensemble de la zone inondable à l'est de la rue Sunny Bank. Dans l'estuaire de la Dartmouth, la ZICO correspond à la limite de la zone inondable jusqu'au pont de Corte Real. Enfin, dans l'estuaire de la rivière Saint-Jean, la limite de la ZICO correspond à celle de la zone de conservation.

Figure 2. Carte générale de la baie de Gaspé pour
localisation des ZICO et des secteurs d'intérêt.

3.2 ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île Plate

Numéro ZICO : QC033C

Superficie : 13 km²

Coordonnées : 48° 37' N 64° 10' O

Altitude : 0 - 20 m

Municipalité : Percé

MRC : le Rocher-Percé

Région administrative : Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Cette ZICO est située à l'extrémité de la pointe Saint-Pierre, laquelle sépare la baie de Gaspé de la Malbaie (Figure 4). La pointe Saint-Pierre se trouve à 35 km au sud de Gaspé et à 23 km au nord de Percé. La ZICO est bordée à l'ouest par le hameau de Pointe-Saint-Pierre qui regroupe quelques habitations. La zone est adjacente à la ZICO de la Baie-de-Gaspé (QC037G) et est située à environ 8 km de la ZICO du Barchois-de-Malbaie (QC036C).

La ZICO entoure une péninsule d'environ 250 ha, la pointe Saint-Pierre (Figure 3). L'île Plate, autrefois appelée « Flat Rock » ou « le Plateau », est située à 800 m au large de cette pointe. La zone marine de la ZICO s'étend à une distance maximale de 3 km de la côte.



Figure 3. Vue de la pointe Saint-Pierre et de l'île Plate

Du nord vers le sud dans cette ZICO, on trouve la Petite pointe Saint-Pierre où se trouve le réputé rocher en forme de tête d'Indien, puis la pointe Saint-Pierre elle-même et la pointe Verte. La Petite pointe Saint-Pierre et la pointe Verte sont colonisées par des forêts riveraines rares en Gaspésie. La ZICO se termine à l'anse de Malbaie. La section riveraine de la pointe Saint-Pierre est formée d'anses graveleuses qui alternent avec des falaises d'une trentaine de mètres de hauteur. La limite terrestre de la ZICO suit le haut des falaises. Sur la côte, des dépôts graveleux-sableux sont accumulés dans les anses. L'érosion des falaises l'inquiète. Des rochers provenant d'un ancien quai pourraient servir à stabiliser la côte, ce qui se ferait cependant au détriment de l'esthétique.

Figure 4. Localisation de la ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate

4 Les habitats présents dans les deux ZICO

Ces deux ZICO sont composées de cinq habitats particuliers qui ont chacun leur importance pour les oiseaux.

4.1 La baie de Gaspé

La baie en tant que telle représente une surface marine d'une superficie de 188 km². Cette baie est habituellement recouverte de glaces à partir de la mi-janvier et elle s'en libère définitivement vers le début avril. Mais depuis quelques années, la partie est de la baie de Gaspé est généralement libre de glace tout l'hiver. La partie ouest de la baie, le havre de Gaspé, est alors gelé.

4.2 Deux pointes de sable : Sandy Beach et Penouille

D'une superficie de 74 ha, la pointe de Sandy Beach est une flèche de sable étroite (max. 130 m) et longue (3 km), appelée aussi le Boom Defence, et à l'extrémité de laquelle se retrouve un îlot accessible à pieds secs seulement à marée basse (Figure 6). Long de moins de 1 km, cet îlot faisait partie de la pointe de sable jusqu'en 1983, date à laquelle une tempête a séparé la tête de la flèche. La partie médiane est donc inondée par la marée. À deux kilomètres de son extrémité, la base de la flèche s'élargit en un large dépôt sableux de forme triangulaire. Cette base est constituée d'un marais salé inondé à marée haute et traversé par un ruisseau provenant d'une source au pied de la falaise. Cette falaise et la voie ferrée qui la longe constituent la limite sud de la zone d'intérêt.

La pointe de Sandy Beach, de même que celle de Penouille, constituent des formes d'accumulation littorale uniques en Gaspésie. Une végétation herbacée dominée par des plantes halophiles telles que l'Élyme des sables (*Elymus arenarius*), l'Ammophile à ligule courte (*Ammophila breviligulata*), le Pois de mer (*Lathyrus maritimus*) et le Caquillier édentulé (*Cakile edentulata*) recouvre en bonne partie ces deux habitats. Cette prairie côtière se retrouve sur les sables dunaires secs. Les deux premières espèces jouent un rôle important comme plantes pionnières dans la stabilisation du sable. Une herbaçaiie salée humide est située à la base de la pointe de Sandy Beach de même que celle de Penouille. Le ruisseau qui traverse le marais de Sandy Beach se jette à l'ouest dans le havre de Gaspé. Une petite route donne accès à la base de la flèche et celle-ci est bordée de quelques habitations.

4.3 Les falaises rocheuses de la rive sud de la baie de Gaspé

Ces falaises s'étendent de Sandy Beach à Prével. Les processus d'érosion rendent cet habitat instable et donc en constant changement. Ceci a d'ailleurs permis à des plantes peu compétitives de

le coloniser. Parmi ces plantes, on dénombre plusieurs plantes arctiques-alpines, dont la Campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*).

4.4 Les trois estuaires des rivières à saumon

1- L'estuaire de la rivière Saint-Jean forme le barachois de Douglastown d'une superficie de 865 ha (Figure 7). Un barachois de type estuarien est un habitat riverain situé à l'embouchure d'une rivière où les courants littoraux, les vagues et l'action de la rivière ont façonné des flèches de sable (Mousseau *et al.*, 1997). Derrière ces flèches se développent des lagunes (Figure 5) et de vastes herbaçaiies salées, ici couvrant 220 ha. La rivière Saint-Jean se jette dans le barachois en se divisant en plusieurs chenaux séparés par des îlots marécageux. Le barachois est partiellement isolé des eaux de la baie de Gaspé par deux flèches sableuses sur lesquelles se trouve une voie ferrée. La route 132 contourne le barachois en passant par les agglomérations de Haldimand Est, Haldimand Ouest et Douglastown. Elle est bordée d'habitations, de terres agricoles et, par endroits, de boisés.



Figure 5. Vue du barachois de Douglastown

Figure 6. La pointe de Sandy Beach forme un îlot depuis qu'une tempête a séparé la tête de la flèche.

Figure 7. L'estuaire de la rivière Saint-Jean forme le barachois de Douglastown

2- L'estuaire de la rivière York (1007 ha), qui possède un marais de 390 ha, se jette dans le Bassin du Sud-Ouest (Figure 8 et Figure 11).



Figure 8. Marais de l'estuaire de la rivière York

3- L'estuaire de la rivière Dartmouth se jette dans le Bassin Nord-Ouest, puis dans le havre de Gaspé. Il possède un marais de 608 ha (Figure 9 et Figure 12).



Figure 9. L'estuaire de la rivière Dartmouth

Ces trois rivières forment, chacune à leur embouchure, un delta sédimentaire dont l'eau est saumâtre et qui est soumis au jeu des marées. Plusieurs îles boisées ou herbeuses s'y retrouvent. En aval des

deltas se trouvent de nombreuses marelles. Ces mares sont des dépressions de taille variable résultant du retrait des matériaux meubles par le mouvement annuel des glaces. Ces microhabitats favorisent la présence d'une faune aquatique diversifiée. D'importants herbiers de Zostère marine (*Zostera marina*) colonisent les marais toujours inondés des trois estuaires. Ces herbiers jouent un rôle important tant dans la stabilisation des sédiments que pour l'abri et la nourriture d'une foule d'invertébrés marins, de poissons et d'oiseaux.

4.5 L'île Plate

L'île a une superficie de 2 ha. Son relief est relativement plat avec une altitude maximale d'environ 9 m. Elle s'allonge dans un axe nord-sud sur 400 m de long par 120 m de large. L'île est formée d'affleurements rocheux et de petites herbaçaias. Depuis peu, elle est séparée en deux sections par une crevasse. Cette île semble être en érosion active, c'est pourquoi elle pourrait disparaître à long terme (Figure 10).



Figure 10. L'île Plate subit une forte érosion.

Figure 11. L'estuaire de la rivière York.

Figure 12. L'estuaire de la rivière Dartmouth

5 L'avifaune

Ces deux ZICO font partie de ce réseau international en raison de certaines espèces d'oiseaux qui la fréquentent à un moment de l'année. Ce sont des oiseaux en péril ou encore des oiseaux grégaires qui séjournent à la baie de Gaspé, la pointe Saint-Pierre ou l'île Plate en grand nombre, c'est-à-dire un nombre dépassant le seuil de 1 % de la population considérée, soit mondiale, continentale, ou nationale.

Des inventaires aériens et au sol des oiseaux aquatiques sont réalisés depuis une trentaine d'années le long des côtes de la baie de Gaspé. Ces inventaires ont été menés tant par le Service canadien de la faune, que par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec et le Club des ornithologues de la Gaspésie. Dans les pages qui suivent sont présentés les pics saisonniers d'abondance des oiseaux aquatiques.

Espèces d'oiseaux pour lesquelles les sites ont été désignés ZICO

Espèce d'oiseau	Effectifs maximaux observés (individus)	Niveau d'importance
Harelde kakawi (<i>Clangula hyemalis</i>)	30 000	mondiale
Bernache cravant (<i>Branta bernicla</i>)	3 455	mondiale
Arlequin plongeur (<i>Histrionicus histrionicus</i>)	14	continentale
Garrot d'Islande (<i>Bucephala islandica</i>)	130	continentale
Macreuse noire (<i>Melanitta nigra</i>)	800	continentale

5.1 Espèces aviaires pour lesquelles le site revêt une importance mondiale

Le Harelde kakawi

En décembre et janvier, les eaux de la baie de Gaspé sont généralement et en bonne partie libres de glace. C'est au cours de ces mois que les concentrations de Harelde kakawi, autrefois nommé Canard kakawi, sont les plus élevées. On y a déjà dénombré jusqu'à 16 800 oiseaux en décembre et jusqu'à 30 000 en janvier. En février, la couverture de glace s'amplifie ; les effectifs de hareldes

diminue, mais elle peut atteindre 10 000 canards qui pénètrent dans la baie pour s'alimenter lorsque les conditions de glace le permettent. Comme la section de la baie de Gaspé située à l'est des deux pointes de sable gèle de moins en moins souvent, les canards marins y sont de plus en plus souvent présents en hiver. La ZICO de la Baie-de-Gaspé peut donc contenir un nombre de kakawis supérieur au seuil de niveau mondial, c'est-à-dire 1 % de la population mondiale estimée à 2 millions.

Les eaux entourant l'île Plate accueillent aussi de grandes concentrations de Harelde kakawi. Jusqu'à 10 000 individus ont été observés en hiver. Donc, dans cette ZICO, le rassemblement hivernal de Harelde kakawi atteint le seuil de population de niveau national nécessaire pour établir une ZICO.

La Bernache cravant

Au printemps, la Bernache cravant domine en nombre chez les oiseaux aquatiques ; pour la ZICO de la Baie-de-Gaspé, les maximums historiques de cette espèce se situent à 920 individus, en avril, et à 3 455 individus en mai, ce qui représente 2,7 % de la population totale de *Branta bernicla* variété *hrota* de l'Est, et plus de 1 % de la population mondiale de l'espèce.

Le marais salé situé dans l'estuaire de la rivière Saint-Jean, dans le Barachois de Douglastown, constitue une halte migratoire permettant à des centaines de Bernaches du Canada (*Branta canadensis*) et de Bernaches cravant, ainsi qu'à des centaines de canards plongeurs et barboteurs de s'alimenter et de se reposer. La Bernache cravant ne s'y retrouve toutefois qu'au printemps.

5.2 Espèces aviaires pour lesquelles le site revêt une importance continentale

5.2.1 OISEAUX EN PÉRIL

L'Arlequin plongeur

L'Arlequin plongeur, autrefois nommé Canard arlequin, est un visiteur régulier en migration. Le nombre maximum d'adultes au printemps s'élevait à 14 en 1999 (G. Chapdelaine, SCF, comm. pers.), ce qui fait de la baie de Gaspé une ZICO d'importance continentale pour cette espèce. Environ 125 Arlequins ont été observés récemment près de la Tête d'Indien, dans la ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate (Serge Brodeur, comm. pers.).

L'Arlequin en bref

L'Arlequin plongeur fait généralement son nid près des rivières, à proximité des torrents. Au Québec, ce magnifique canard se reproduit en Gaspésie et au nord du Saint-Laurent. En avril 1990, le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) a classé la population de l'est de l'Amérique du Nord de l'Arlequin plongeur dans la catégorie des espèces en danger de disparition. En effet, l'effectif de l'espèce a chuté dans l'est du continent, à tel point que, il y a quelques années, il comptait moins de 1000 individus, nombre jugé inférieur au seuil de viabilité d'une population. Depuis, la population aurait augmenté pour approcher les 1500 individus. Le Comité de rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPÉ) a élaboré un plan national de rétablissement de l'Arlequin plongeur dans l'est de l'Amérique du Nord.

Le Garrot d'Islande

La population de Garrot d'Islande (*Bucephala islandica*) (Figure 13), autrefois nommé Garrot de Barrow, a un statut précaire dans l'Est où elle est estimée à 4 000 individus. Le garrot fréquente la baie de Gaspé annuellement en migration et en hiver, soit d'octobre à mai. Les dénombrements les plus importants pour la baie de Gaspé se sont élevés à 130 individus en octobre, soit 3,3 % de la population de l'Est, et à 25 individus au printemps (ÉPOQ, 1999). Autour de l'île Plate, les données de la banque ÉPOQ (1999) montrent que pour la période de 1978 à 1996, le Garrot d'Islande a été observé 5 années sur 18. Un maximum de 125 oiseaux a été noté en février 1996. Pour les deux ZICO, le nombre de Garrots d'Islande présents en hiver dépasse parfois le seuil de population de niveau continental, la population de l'est de l'Amérique du Nord étant estimée à 4 000 oiseaux (Robert, 1999).



Figure 13. Le rare Garrot d'Islande, autrefois appelé Garrot de Barrow

5.2.2 AUTRE CANARD MARIN

La Macreuse noire

Lors d'un inventaire des oiseaux aquatiques de la baie réalisé au printemps 1998 (MEF 1999), on a dénombré 111 Harles huppés (*Mergus serrator*), 160 harles sp, 1 534 Macreuses à front blanc (*Melanitta perspicillata*), 669 Macreuses noires ou Macreuses à bec jaune, 2 148 macreuses sp, 45 Eiders à duvet (*Somateria molissima*), 23 Bernaches du Canada, 12 Garrots à œil d'or (*Bucephala clangula*), 7 Sarcelles d'hiver (*Anas crecca*) et 12 Bernaches cravant. Considérant la possibilité qu'un certain nombre des macreuses sp. (macreuses d'espèces non identifiées) soit des Macreuses noires, il se pourrait que les effectifs de cette espèce atteignent le seuil de population de niveau continental qui est de 800 individus.

5.3 Autres oiseaux qui fréquentent la baie de Gaspé

La baie de Gaspé comporte une grande diversité d'habitats qui favorisent la présence de divers groupes d'oiseaux. On y retrouve des zones d'alimentation et de repos, entre autres dans les herbiers à zostère et les marais salés, pour les canards et plusieurs espèces de limicoles lors de leurs migrations. Plusieurs aires de nidification d'oiseaux marins ont également été inventoriées.

5.3.1 OISEAUX EN PÉRIL

La présence du Hibou des marais et celle du Faucon pèlerin, deux espèces rares et en péril, sont occasionnelles en période de migration printanière (ÉPOQ 1999). On n'a jamais observé plus de 2 individus à la fois. Une autre espèce ayant un statut précaire, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable (Beaulieu, 1992), se reproduit dans les hauts-marais salés des trois estuaires : il s'agit du Bruant de Nelson (Girard, 1988). Le Pygargue à tête blanche est aussi régulièrement observé.

Le Râle jaune

Le Râle jaune (*Coturnicops noveboracensis*) (Figure 14) fréquente les marais côtiers herbeux des estuaires des rivières Dartmouth, York et Saint-Jean. La nidification de ce râle n'a pas été confirmée, mais la présence régulière de mâles entendus en juin et juillet indique qu'il est très probable que l'espèce niche à ces trois sites. Selon le nombre maximum de mâles entendus au fil des ans, il pourrait y avoir jusqu'à 2 couples à l'embouchure de la rivière Dartmouth (Figure 15), 3 couples à l'embouchure de la rivière York (Figure 8) et un couple à l'embouchure de la rivière Saint-Jean (BIOMQ, 1999).

Robert (1989) proposait le statut de vulnérable pour le Râle jaune au Québec. De plus, Beaulieu (1992) retenait le Râle jaune sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou

vulnérables pour le Québec. Enfin, en 1999, le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) a classé le Râle jaune dans la catégorie vulnérable (COSÉPAC, 1999).



Figure 14. Un Râle jaune bagué par les biologistes du SCF.



Figure 15. Les grandes herbaçailles de l'estuaire de la rivière Dartmouth accueillent le rare Râle jaune.

5.3.2 LES OISEAUX MARINS

La présence d'une nourriture abondante et de sites propices à leur nidification attire chaque année diverses espèces d'oiseaux marins. Dix-huit espèces sont susceptibles d'être observées dans la baie de Gaspé à différentes périodes de l'année. De ce nombre, huit espèces nichent dans les falaises ou dans les endroits difficiles d'accès pour les prédateurs. Plusieurs espèces nichant hors de la ZICO la

fréquentent aussi en période estivale. En mai et juin, des groupes de Guillemots marmettes (*Uria aalge*), de Petits Pingouins (*Alca torda*), de Fous de Bassan (*Morus bassanus*) et de Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) vont et viennent continuellement.

La Sterne pierregarin

La flèche de sable de la pointe de Sandy Beach accueille une colonie (no. 43 sur la Figure 2) de Sternes pierregarins (*Sterna hirundo*) (Figure 16). Elles nichent dans la zone herbacée supralittorale. Au cours des années 1980, la colonie comptait plus de 1 000 couples, mais guère plus de 1 000 individus au début des années 1990. La colonie avait alors le seuil minimum nécessaire pour établir une ZICO.



Figure 16. Sterne pierregarin

Depuis, la colonie est plus réduite. En 1993, on y a dénombré 164 couples. En 2000, la colonie accueillait 101 couples dont 54 nids sur la pointe de la flèche, inaccessible à marée haute, et 47 nids sur la section médiane de la pointe de Sandy Beach.

Sur la pointe de Sandy Beach, les colonies en croissance de Goélands à bec cerclés (*Larus delawerensis*) (Caron, 1992), et de Goélands argentés (*L. argentatus*) et marins (*L. marinus*) ont délogé les sternes de l'extrémité de la flèche, leur emplacement initial et optimal, car protégé des prédateurs quadrupèdes. Elles se sont relogées dans la partie médiane de la flèche où ces prédateurs accèdent beaucoup plus facilement comme l'attestent les traces de renards et de visons déjà observées.

Six colonies de sternes ont déjà existé en Gaspésie, mais il n'en reste plus que quatre. La plus importante est celle de la pointe de Sandy Beach à Gaspé. Ces colonies font actuellement face à un problème de déclin dont on ne connaît pas toutes les raisons. Non seulement la compétition spatiale, mais encore la prédation par les goélands nichant à proximité, pourraient mettre en péril leur existence (Guillemette, 1993, 1994). De plus, le dérangement des oiseaux et la dégradation de leur habitat sont à coup sûr néfastes à la survie de la colonie de Sandy Beach.

Les autres oiseaux marins nicheurs

Des falaises constituées de roches sédimentaires caractérisent la majorité des berges de la baie. Puisque le relief en strates de ces falaises regorge de saillies rocheuses et de crevasses résultant de l'érosion des roches, elles offrent un support idéal pour la nidification des oiseaux marins. À cette fin, ces « tablettes » naturelles sont très recherchées par eux. L'inventaire de 1989 du SCF a donné les résultats présentés au tableau suivant (Brousseau et Chapdelaine, 1989). Les numéros associés à chaque colonie proviennent de cette étude.

Couples dénombrés en 1989 dans les colonies d'oiseaux marins de la baie de Gaspé

Colonies No. - nom	NOMBRE DE COUPLES D'OISEAUX NICHEURS					
	Cormoran à aigrettes	Goéland argenté	Goéland marin	Goéland à bec cerclé	Guillemot à miroir	Sterne pierregarin
37 - Île Plate		352	6			
38 - De Pointe St-Pierre à Douglastown					495	
39 - Grande Anse	72					
40 - De Douglastown à Pointe Sandy Beach		87			59	
41 - Bois Brûlé	210					
42 - Cap Haldimand	183					
43 - Pointe Sandy Beach		488	241	6		862
384 - Pointe Jacques- Cartier	158					
Cap-aux-Os	30					
Cap Gaspé					303	

Outre la colonie de Sandy Beach mentionnée ci-dessus, une dizaine d'autres sites autour de la baie abritent des colonies d'oiseaux marins (BIOMQ 1999 ; MEF 1999) (Figure 1). On y retrouve quatre

cormorandières, soit à La Grande Anse, à la pointe Jacques-Cartier, au cap Haldimand et au Bois-brûlé près de Douglastown (Figure 17). Une autre colonie répertoriée récemment par Gilles Shaw (comm. pers.) existe à Cap-aux-Os. Le dernier inventaire de 1989 révèle que 626 couples de Cormorans à aigrettes (*Phalacrocorax auritus*) colonisaient l'ensemble de ces sites. Le Guillemot à miroir (*Cepphus grylle*) niche dans les falaises tout autour de la baie, de même qu'à la pointe Saint-Pierre. La héronnière de Penouille comprenait 12 nids de Grands Hérons (*Ardea herodias*) en 1972 (MEF 1999), mais aucun depuis 1977. Cette espèce niche maintenant en petite quantité autour du barachois de Douglastown. Le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) nichait à l'est de l'Anse-ausauvage (MEF 1999) mais plus maintenant. Cependant, il niche toujours sur la pointe Jacques-Cartier (colonie no 384 ; MEF 1999, BIOMQ 1999) ; on a déjà dénombré des valeurs maximales de 14 adultes en 1992 à la pointe Jacques-Cartier et de 190 individus et 38 nids en 1984 à l'Anse-ausauvages.

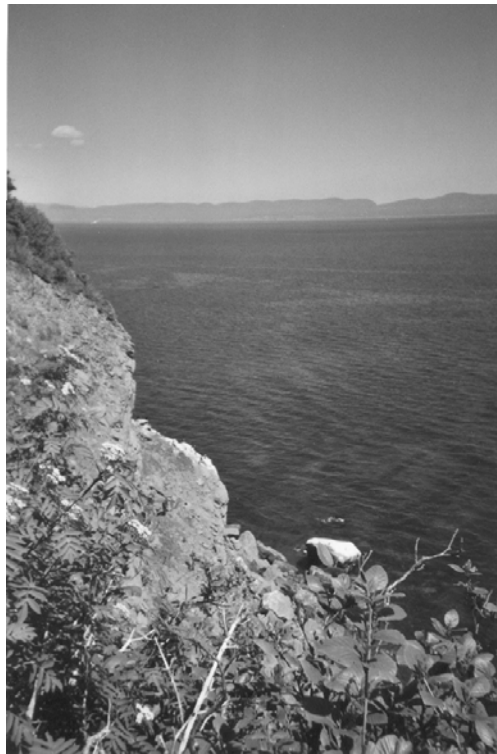


Figure 17. Vue des falaises rocheuses de Bois-brûlé abritant une cormorandière

Sur l'île Plate nichent des oiseaux marins tels les Goélands argenté et marin, le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) (pas confirmé en 2001), le Cormoran à aigrettes (Figure 18) et l'Eider à duvet (Figure 19). Cette dernière espèce est plutôt rare dans le golfe du Saint-Laurent. Mis à part les quelques couples qui nichent au pied des falaises de Forillon, l'essentiel des Eiders observés dans le parc national nichent sur l'île Plate et la pointe de Sandy Beach.



Figure 18. Des Cormorans à aigrettes nichent au sol sur l'île Plate



Figure 19. Les crevasses de l'île Plate abritent de nombreux nids d'Eiders.

Les oiseaux marins en migration et en hiver

Au printemps et à l'automne, le milieu marin est occupé principalement par les trois espèces de macreuses, le Harelde kakawi et l'Eider à duvet. En hiver, les canards marins présents sont le Harelde kakawi, le Harle huppé et les Garrots à œil d'or et d'Islande. Durant la saison froide, on rencontre en mer le Guillemot à miroir et parfois en petit nombre le Petit Garrot (*Bucephala albeola*), le Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*), le Mergule nain (*Alle alle*) et le Bécasseau violet (*Calidris maritima*) le long du littoral rocheux.

Plusieurs observations d'oiseaux marins ne nichant pas en Gaspésie, mais passant l'hiver au large de ses côtes, ont lieu pendant ou à la suite de tempêtes. Les aires non gelées de la baie de Gaspé leur servent alors de refuge. Par exemple, le Mergule nain, autrefois plus abondant dans la baie, est considéré maintenant comme un visiteur peu commun lors de ces périodes de climat difficile.

Des oiseaux égarés

À l'occasion, il arrive également que la baie serve de refuge à des oiseaux égarés hors de leurs aires normales de distribution ou de migration. En effet, les zones abritées près de l'extrémité des péninsules sont plus utilisées comme escales par ces oiseaux. En avril 1990 par exemple, on a pu observer à Douglstown la présence d'un Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), espèce du sud des États-Unis. Une Grande Aigrette (*Ardea alba*) a aussi été observée à la pointe de Sandy Beach en août 1999.

6 Autres éléments à conserver

6.1 La faune aquatique

Les eaux marines de la baie de Gaspé recèlent une faune nectonique diversifiée. Le necton est l'ensemble des animaux de pleine eau, de tailles supérieures au plancton et capables de déplacements importants. Cette faune est composée de résidents permanents ainsi que de visiteurs périodiques qui sont présents selon le rythme des marées et des saisons.

Les poissons de fond y sont plus nombreux que les espèces de pleine eau. Les poissons de fond se nourrissent principalement d'invertébrés benthiques, dont les crustacés (amphipodes, crevettes, crabes), les vers marins, les mollusques et les échinodermes. La majorité des poissons de pleine eau de petite taille se nourrissent de plancton (copépodes, euphausides). Cependant, les espèces de plus grande taille, comme le Maquereau bleu (*Scomber scombrus*), sont des prédateurs actifs. Mis à part les humains, les principaux prédateurs du necton sont les poissons de forte taille dont la Morue de l'Atlantique (*Gadus morhua*), les mammifères marins ainsi que les oiseaux marins.

La grande majorité des poissons frayent le printemps ou l'été. Certaines espèces ne sont que de passage dans la baie de Gaspé et pondent dans les rivières. C'est le cas du saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*) qui fraye dans les rivières Dartmouth, York et Saint-Jean. D'autres résident dans la baie et remontent les rivières pour frayer, comme la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) ou la truite de mer (*Salvelinus fontinalis*).

Les populations de plusieurs espèces de poissons ont diminué de façon marquée au cours des vingt dernières années. Certaines frayères ne sont plus utilisées à l'heure actuelle. C'est le cas de la majorité des frayères à hareng. Une remontée de la population pourrait signifier une réutilisation de ces sites.

La baie de Gaspé est reconnue au Québec comme un des meilleurs sites d'observation des mammifères marins. Plusieurs espèces de baleines y sont observées surtout au printemps et à l'automne. De plus, une grande diversité de cétacés y est observée : Dauphin à flancs blancs (*Lagenorhynchus acutus*), Globicéphale noir (*Globicephala malaena*), Marsouin commun (*Phocoena phocoena*), Petit Rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*), Rorqual à bosse (*Megaptera novaeangliae*), Rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*) et Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*).

Deux espèces de phoques la fréquentent sur une base régulière : le Phoque commun (*Phoca vitulina*) et le Phoque gris (*Halichoerus grypus*). Seul le Phoque commun donne naissance à ses petits dans la baie de Gaspé. On retrouve des phoques près de la rive nord de la baie de Gaspé entre Cap-aux-Os

et le cap Petit-Gaspé, de même que sur l'île Plate. Sur la rive sud, ils sont souvent observés à l'embouchure du ruisseau Seal-Cove et à Prével.

6.2 La faune terrestre

Certains mammifères fréquentent les trois estuaires : le Vison d'Amérique (*Mustela vison*), la Loutre de rivière (*Lutra canadensis*), le Rat musqué commun (*Ondatra zibethica*), le Castor du Canada (*Castor canadensis*), l'Ours noir (*Ursus americanus*), le Renard roux (*Vulpes fulva*), le Coyote (*Canis latrans*), le Raton laveur (*Procyon lotor*), l'Orignal (*Alces alces*), le Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et le Caribou (*Rangifer tarandus*).

7 Le contexte socio-économique

7.1 Historique

La baie de Gaspé est un milieu riche et bien abrité utilisé depuis plusieurs siècles par les Autochtones, les Européens et la population gaspésienne actuelle. La pointe Saint-Pierre a été colonisée vers 1770 (Gagné, 1981). Les premiers indices de la présence d'entreprises de pêche remontent à cette époque. La baie de Gaspé est l'un des premiers sites au Québec ayant servi de port d'attache aux activités de pêche. Avec les années, la baie devenait un lieu très animé et le commerce y prospérait. De nombreuses générations ont ainsi habité les côtes de la baie de Gaspé et utilisé ses richesses naturelles. En conséquence, le milieu a subi de nombreuses transformations au fil du temps.

La pointe de Sandy Beach a toujours été un point de repère pour la navigation. À partir de 1872, une goélette servait de phare à l'extrémité de la pointe de sable. Elle permettait aux navires de repérer le chenal navigable en direction du port de Gaspé. En 1904 on construisit un phare permanent à la pointe de Sandy Beach. Ce phare était en fait une maison surmontée d'une lumière. Il fut abandonné en 1970. Très endommagé lors d'une grosse tempête en 1983, il fut brûlé en 1984 par mesure de sécurité.

La pointe de Sandy Beach fut le site d'activités industrielles. Moulins à scie, papetière, briqueterie, chantier maritime, usine de transformation du poisson y ont été érigés. Il ne reste de ces activités que des vestiges d'un quai à l'ouest de la flèche.

Lors de la première guerre mondiale, une jetée fut construite au bout de la pointe de Sandy Beach. Les matériaux proviendraient d'une colline située dans le Parc Forillon et auraient été acheminés en hiver en traversant la baie gelée. La baie de Gaspé fut aussi un site stratégique durant la deuxième grande guerre. En 1941, une base fut érigée à l'abri de la pointe de Sandy Beach. Le gouvernement fit prolonger le banc de Sandy Beach jusqu'au phare pour un meilleur contrôle de la circulation marine et sous-marine. Un filet métallique fermait le passage aux sous-marins allemands entre les pointes de Sandy Beach et Penouille. Après la guerre, certains des câbles qui tenaient le filet ont été laissés sur la pointe de Sandy Beach (Figure 20).



Figure 20. De nombreux câbles métalliques jonchent le sol de la pointe de Sandy Beach.

Actuellement, il ne reste sur la pointe qu'un bâtiment en ruine : l'ancienne poudrière (Figure 21). Deux vestiges de quai sont encore visibles. En plus des structures métalliques provenant de voitures ou d'anciennes installations, des centaines de mètres de câbles en fer jonchent le sol. Ces derniers sont rouillés, des sections de filaments s'en détachent, se répandent dans l'environnement et risquent d'occasionner des blessures. Un nettoyage des déchets légers a été réalisé en 1990, mais aujourd'hui, c'est à refaire.



Figure 21. L'ancienne poudrière de Sandy Beach

Des gens vont y chercher des chargements de sable. Ces prélèvements pourraient avoir eu comme effet de fragiliser la barre qui isole le marais interne de la plage ouest de la pointe, provoquant ainsi une érosion supplémentaire. Diverses autres activités illicites s'y déroulent malgré un certain contrôle exercé en vertu des pouvoirs et règles applicables par le propriétaire, le ministère des Ressources naturelles du Québec. Heureusement, des voisins surveillent et alertent à l'occasion les autorités, mais la situation change peu. Radio-Gaspésie y organise annuellement un feu de la Saint-Jean-Baptiste.

Deux accès routiers permettaient aux véhicules automobiles d'atteindre les deux côtés de la base de la pointe de Sandy Beach. Du côté ouest, il y a quelques années, Travaux publics Canada a démolé un vieux quai qui semblait protéger la route de l'érosion. Ce chemin est maintenant de plus en plus grugé par la mer et par des eaux de ruissellement. Des empierrements ont été réalisés récemment pour remédier quelque peu à la situation. À l'est, l'accès routier est complètement coupé par l'érosion.

Fondé en 1983, le Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé inc. (CPSEG) a préparé en 1995 une étude de mise en valeur et de protection de l'écosystème de la baie de Gaspé (CPSEG, 1995). Cette étude se terminait par la recommandation de créer de multiples aires de conservation au sein de la baie et de mettre en œuvre 4 projets de restauration ou de mise en valeur :

1. la restauration des berges du sentier du Musée de la Gaspésie ;
2. la mise en valeur de la pointe de Sandy Beach ;
3. la participation au projet d'Océan modèle (voir plus loin) ;
4. la décontamination et la restauration du secteur du quai de Sandy Beach.

En 1997, le CPSEG montait un dossier en vue de réaliser le second projet intitulé alors « *Protection et nettoyage de la pointe de Sandy Beach* ». Malheureusement, la demande d'aide financière avait été refusée. Qu'à cela ne tienne, ce projet a été relancé et mis en priorité lors de la préparation du Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) adopté par consensus en 1998 par les organismes réunis dans le Comité ZIP Baie des Chaleurs - Gaspésie Sud.

En 2000, on dévoila un autre projet de mise en valeur de la pointe de Sandy Beach, rédigé par des résidents du secteur de Sandy Beach et parrainé par le Club des ornithologues de la Gaspésie. Le projet reçut un appui de l'Office du Tourisme et des Congrès de Gaspé.

Durant quelques mois, un sous-comité de la Table ZICO qui réunissait les auteurs des deux projets ainsi que d'autres citoyens intéressés, a examiné différents scénarios de mise en valeur de la pointe de Sandy Beach.

7.2 La tenure des terres

Le parc national Forillon constitue la plus grande superficie de terrain gouvernemental autour de la baie de Gaspé. Étant donné qu'il inclut une surface marine d'une largeur de 150 m à partir de la ligne des hautes eaux, la présence du parc national Forillon permet notamment la protection des berges sur une bonne partie de la rive nord de la baie de Gaspé (Figure 6).

Depuis 1946, la pointe de Sandy Beach est propriété de la couronne québécoise et se trouve sous la gestion du MRN, secteur du territoire. Ce ministère possède aussi une autre parcelle située un peu plus haut, entre la route et la voie ferrée. Ce terrain a été offert en appel public sans résultat de vente. Les milieux humides situés au centre de la base de la flèche sont sous la juridiction du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) et du ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO), direction de l'habitat du poisson.

Le long de la route 132, un espace a été dégagé par un propriétaire privé à l'endroit d'où on a une vue superbe sur la flèche de Sandy Beach (Figure 22). Ce site sert déjà aux touristes qui veulent arrêter et prendre des photos, et il est appelé à devenir une halte routière.



Figure 22. Vue de la flèche de Sandy Beach à partir du belvédère sur le bord de la route 132

Il y a de nombreuses îles dans les trois estuaires, entre les branches des rivières à saumon. Certaines d'entre elles sont de propriété gouvernementale, d'autres sont privées. Elles appartiennent entre autres à des gens qui y chassent. Par ailleurs, la nation Micmac de Gespeg revendique des droits de pêche, c'est pourquoi le gouvernement québécois songe à leur céder la propriété de certaines îles. De façon générale, les limites de propriétés sont peu claires parce que la configuration de ces îles varie avec le temps. Grâce à l'exercice de géomatrisation du cadastre actuellement en cours, le MRN est en train de réviser en profondeur ces cadastres et la situation devrait bientôt être plus claire. La

situation de la tenure des îles est tout de même présentée ci-dessous, mais il ne faut considérer ces données qu'à titre indicatif.

Dans le cas de l'estuaire de la rivière Saint-Jean et du barachois de Douglastown, on compte 22 îles répertoriées à la matrice graphique de la ville de Gaspé et nommées par des lettres de A à V (Figure 26). Environ 14 d'entre elles sont la propriété du gouvernement du Québec (B, C, D, E, F, G, I, J, K, L, N, Q, S, U) et 7 sont privées (A, H, M, O, P, T, V). Une seule (R) appartient en partie au Québec et en partie à un propriétaire privé. Au plus, six propriétaires privés sont impliqués.

Dans l'estuaire de la rivière Dartmouth, une île (B) immense et très disséquée occupe la majeure partie du delta (Figure 27). Le gouvernement y possède quatre parcelles. Le reste de cette île est partagée entre cinq propriétaires privés. Deux parcelles humides y sont à vendre. Trois îlots (21, 22, 23) et un îlot moyen (18) sont privés. L'île D est gouvernementale. L'île A est à moitié propriété gouvernementale, l'autre partie étant partagée entre deux propriétaires.

Pour ce qui est de l'estuaire de la rivière York, 5 grandes îles sont enregistrées (A à E) (Figure 28). Le gouvernement du Québec y possède une île (A) et les moitiés de deux îles (B et D). Les deux autres moitiés et les deux autres îles (C et E) appartiennent à 6 propriétaires, dont trois semblent être de la même famille.

En bordure de l'estuaire de la rivière York se situe le vaste territoire de la Corporation récréotouristique de la station piscicole de Gaspé qui possède un segment de rive de même qu'une petite île (Figure 23). Cette nouvelle corporation serait intéressée à devenir propriétaire de certaines des îles de cet estuaire pour les protéger et les mettre en valeur d'une manière qui ne nuirait pas à leurs populations fauniques. Une demande a été déposée en ce sens. Pour les îles de tenure publique, un droit d'usage pourrait être accordé à la nouvelle corporation par le MRN.



Figure 23. Belvédère sur l'estuaire de la rivière York récemment aménagé par la Corporation récréotouristique de la station piscicole de Gaspé.

Sur la barre de Douglastown, qui sépare le barachois du même nom de la baie de Gaspé, un problème de contamination des puits a causé l'expropriation des résidents. Aujourd'hui propriété du MRN, ce site d'une grande beauté mériterait une mise en valeur écotouristique.

L'île Plate appartient au MPO depuis 1915, par suite de son expropriation, pour maintenir les opérations du phare de la pointe Saint-Pierre qui y brille depuis 1883 (Figure 29). La dernière tour lumineuse a été construite en 1984 (Figure 24). La seule activité à s'y dérouler actuellement est l'entretien de la tour, l'accès se faisant en hélicoptère (Figure 25). Une section de la pointe Saint-Pierre appartient au gouvernement fédéral (Travaux publics Canada).



Figure 24. La tour lumineuse sur l'île Plate



Figure 25. L'héliport sur l'île plate

Figure 26. Photo aérienne montrant la tenure des îles de l'estuaire de la rivière Saint-Jean

Figure 27 Photo aérienne montrant la tenure des îles de l'estuaire de la rivière Dartmouth

Figure 28. Photo aérienne montrant la tenure des îles de l'estuaire de la rivière York

Figure 29. Carte historique de l'île Plate

7.3 La réglementation

En vertu de la réglementation environnementale québécoise, quiconque érige ou modifie une construction, exécute des travaux ou des ouvrages ou entreprend l'exercice d'une activité dans un cours d'eau à débit régulier ou intermittent (ce qui inclut la baie de Gaspé), dans un lac, un étang, un marais, un marécage ou une tourbière, doit préalablement obtenir un certificat d'autorisation du ministre de l'Environnement du Québec.

Quant à la juridiction fédérale, l'aménagement et l'exploitation d'infrastructures dans ou à proximité de la baie de Gaspé sont encadrés, entre autres, par la Loi sur les pêches et la Loi sur la protection des eaux navigables, deux lois sous la juridiction du ministre des Pêches et des Océans.

L'article 35 de la Loi sur les pêches stipule qu'il est interdit d'exploiter des ouvrages ou entreprises entraînant la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat du poisson sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation. L'article 36 de cette même loi mentionne qu'il est interdit de jeter à l'eau des déchets ou substances nocives. L'article 5 (1) de la Loi sur la protection des eaux navigables mentionne qu'on ne peut construire ou placer un ouvrage dans des eaux navigables sans en avoir obtenu l'autorisation.

7.4 Le zonage

La majorité du territoire de la ZICO est entouré de zones de villégiatures et de zones à vocation résidentielle ou communautaire. Il y a une concentration de terrains à vocation commerciale autour de l'estuaire de la rivière York et au centre-ville de Gaspé. Les seuls secteurs à vocation industrielle sont situés à Sandy Beach et à l'Anse à Brillant. La pointe de Sandy Beach s'est vu attribuer un zonage d'intérêt écologique par la MRC, de même que les trois estuaires. Le MRN a aussi attribué une vocation de conservation à la barre de Sandy Beach. La Ville de Gaspé attribue l'affectation de conservation à la barre de Sandy Beach (CO-176), ainsi qu'à l'embouchure de la rivière Saint-Jean (CO-187). Les embouchures des rivières York et Dartmouth sont classées zones inondables, ce qui interdit toute construction de même que toute activité anthropique.

Dans l'ensemble du territoire, onze zones sont répertoriées habitats fauniques, aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) par la Société de la faune et des parcs du Québec. Ces zones couvrent l'ensemble du rivage nord de la baie, les trois estuaires et la section de rivage sud entre Prével et la pointe Saint-Pierre. Quatre secteurs de colonies d'oiseaux y sont aussi répertoriés.

7.5 La qualité de l'eau

Des évaluations colimétriques de l'eau de la baie de Gaspé ont été effectuées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et la ville de Gaspé lors d'études

associées au potentiel aquicole du havre de Gaspé. La qualité microbiologique de l'eau des zones de cueillette de mollusques est aussi évaluée par Environnement Canada.

La principale source de pollution d'origine microbiologique de la baie de Gaspé provient d'installations sanitaires résidentielles qui ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur. Des agglomérations bordant la baie de Gaspé, Gaspé-Centre est la seule qui possède un réseau d'aqueduc et d'égout combiné. Les eaux usées sont acheminées à la station d'épuration afin d'y subir un traitement physico-chimique par décantation et une désinfection par rayons ultra-violet. Cette station est en service depuis l'automne 1998 et des analyses régulières permettent de s'assurer que la qualité des rejets de l'émissaire est acceptable et respecte les exigences de rejet fixées par le ministère de l'Environnement.

La circulation des matières polluantes dans les eaux de la baie a tendance à suivre le patron général de circulation des eaux de surface, c'est-à-dire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ainsi, dans le havre de Gaspé, les matières polluantes provenant de Gaspé ont tendance à se concentrer près de la pointe de Sandy Beach. Par contre, le secteur de Penouille en est relativement dépourvu (Desbiens et Boulay, 1994).

7.6 L'aquiculture

Deux piscicultures déversent leurs effluents dans la baie. La Corporation récréotouristique de la station piscicole de Gaspé gère l'ancienne pisciculture provinciale, laquelle est localisée en amont de l'estuaire de la rivière York. La pisciculture de Pointe-Navarre, opérée par Marinard, déverse ses eaux du côté sud de l'estuaire de la rivière Dartmouth en amont du dépot municipal. Ces activités peuvent contribuer à la pollution du secteur.

Dans les années 80, le MAPAQ a effectué plusieurs essais d'élevage de Moules bleues (*Mytilus edulis*) et de salmonidés dans la baie de Gaspé.

La compagnie Les Moules Forillon, une filiale de Marinard, possède un secteur de mytiliculture dans le havre de Gaspé, en face du fort Ramsay. Selon la responsable du site, les oiseaux ne sont pas actuellement prédateurs des moules, contrairement aux étoiles de mer. Les installations maricoles empêchent les brise-glace de la Garde côtière canadienne de se rendre jusqu'au fond de la baie au printemps, ce qui retarde le dégagement des aires de pêche au homard et le réchauffement de l'air ambiant au centre-ville de Gaspé. Les installations maricoles réduisent également la surface utilisable par l'École de voile de Gaspé et les autres plaisanciers.

Plus récemment, la compagnie Marinard, appuyée par la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) et le MAPAQ, a installé des cages pour l'élevage de l'Omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) à titre expérimental dans la baie de Gaspé. Cette compagnie a installé ses cages avant d'avoir obtenu un permis, autorisation qui n'a toujours pas été attribuée. Le paragraphe

6 (4) de la Loi sur la protection des eaux navigables permet au ministre d'émettre l'autorisation après l'installation d'un tel ouvrage. Le MPO attend la fin de l'évaluation environnementale avant de décider de la pertinence de cette autorisation. La Garde côtière ayant déclaré que ces cages peuvent être une entrave à la navigation, une évaluation environnementale en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCÉE) et de la Loi sur les pêches est présentement effectuée par le MPO. La division de la gestion de l'habitat du poisson, au MPO, analysera les données fournies. Ces cages vides sont placées dans un habitat faunique protégé par la loi, en l'occurrence une aire de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 02-01-0247-92).

7.7 L'agriculture

Pratiquement aucune activité agricole n'est effectuée autour de la baie de Gaspé. Il ne semble y avoir aucun rejet agricole important dans celle-ci. Témoins d'une époque agricole aujourd'hui révolue, des alignements de piquets de cèdre subsistent sur une île de l'estuaire de la rivière Dartmouth (Figure 30). En effet, certaines îles des trois estuaires ont connu une période où elles étaient utilisées comme pâturage ou pour l'approvisionnement en foin.



Figure 30. Ces piquets de cèdre témoignent d'une époque agricole aujourd'hui révolue dans l'estuaire de la rivière Dartmouth

7.8 La pêche

La région compte plusieurs pêcheurs de Homards d'Amérique (*Homarus americanus*), de Crabes tourteaux (*Cancer pagurus*) et de poissons de fond. Un seul pêcheur de Pétoncles (*Aequipecten opercularis*) de Gaspé est actif dans la baie de Gaspé, bien qu'un total de six pêcheurs de pétoncles ont le droit d'y pêcher. Il y a une usine de transformation du poisson située à l'Anse-à-Brillant.

La pêche sportive en mer se fait de façon ponctuelle, mais il faut noter qu'elle est de moins en moins populaire vu la baisse dramatique du nombre de poissons de fond dans la baie. Toutefois, la pêche au Maquereau bleu sur les quais attire encore beaucoup d'adeptes. Aussi, la pêche au Capelan (*Mallotus villosus*) est une activité printanière pratiquée régulièrement par la population locale.

La pêche sur glace à l'éperlan se pratique surtout à l'embouchure de la rivière York. Sur les rivières Dartmouth et Saint-Jean, l'effort de pêche est moins important, à en juger par le nombre de cabanes.

La cueillette de mollusques, surtout les Moules bleues et les Myes (*Mya arenaria*), est très limitée dans la baie à cause des problèmes de pollution et de risque d'intoxication paralysante. Le barachois de Douglastown, situé à l'embouchure de l'estuaire de la rivière Saint-Jean, est le seul site où cette activité peut être pratiquée en saison et après vérification par le MPO. Cependant, la grosseur des myes est en constante réduction. En 1997 et en 1998, le CPSEG y a réalisé un inventaire des myes dans le but de favoriser une cueillette écologiquement saine (CPSEG, 1998). Par ailleurs, la SODIM a des plans pour assainir et ensemercer ce barachois dans le but d'y relancer la cueillette commerciale.

Initié par l'Association des pêcheurs de l'Anse-à-Brillant, un projet d'Océan modèle vise à favoriser le développement des pêcheries viables dans la baie de Gaspé. L'approche est fondée sur des principes environnementaux et économiques nécessitant la participation d'un large éventail de groupes et d'individus, ainsi que des gouvernements municipal, provincial et fédéral. Depuis quelques années, le projet attendait le feu vert gouvernemental. Mais récemment, le MPO a décidé d'encourager et de participer à la transformation de cette initiative en élargissant la portée du projet vers une gestion intégrée de tous les intervenants de la zone côtière. Un comité de gestion intégrée de la baie de Gaspé a ainsi été récemment créé.

7.9 Les activités industrielles

Le secteur industriel de Sandy Beach constitue une menace importante de contamination de la baie par divers produits chimiques et pétroliers. On y trouve l'entreprise Béton Provincial (ciment en vrac), l'entrepôt de Mines Gaspé (concentré de cuivre) et leurs réservoirs d'acide sulfurique (22 680 tm) et les réservoirs d'Irving et d'Ultramar (47 400 tm de produits pétroliers).

Le transport, l'entreposage et le transbordement du concentré de cuivre et de l'acide sulfurique comportent des risques d'accidents environnementaux graves. En 1982, un déversement d'acide sulfurique en provenance de Mines Gaspé à Murdochville via le ruisseau Porphyre à la tête de la rivière York avait affecté significativement la faune et la flore de cette rivière sur plusieurs kilomètres. Un autre déversement d'acide sulfurique en provenance de Mines Gaspé a eu lieu en 1999.

Le secteur du quai de Sandy Beach est par ailleurs contaminé par divers métaux lourds et par des biphényles polychlorés (BPC). En effet, dans une étude réalisée en 1986, on observe que la majorité des métaux lourds retrouvés dans les sédiments dépassent le seuil d'effet néfaste selon les critères émis par Environnement Canada. Cette situation inacceptable s'expliquerait par les pertes de minerai de cuivre lors des activités de transbordement. Mines Gaspé semble se décharger de ses responsabilités environnementales en sous-contractant le débardage. La compagnie aurait toutefois un plan de mesure d'urgence. Les eaux de ruissellement qui s'écoulent des aires de débardage ne sont pas recueillies et se jettent directement dans l'environnement. En effet, la composition des sédiments à proximité du quai comporte des concentrations des composantes du minerai transbordé à Sandy Beach dans les mêmes proportions (Le Groupe Ecotone, 1986). Le fond est également jonché de déchets. En effet, en 1990, le CPSEG a réalisé un projet intitulé « Protéger la baie de Gaspé, c'est l'affaire de tous » ; au cours de sa réalisation, des plongeurs ont rapporté à la surface des objets hétéroclites.

À la base de la pointe de Sandy Beach, une mare d'un produit pétrolier de type bunker (Figure 31) d'une dimension de 27 m par 12 m et d'une épaisseur de 70 cm a été caractérisée par le consultant Groupe Conseil TS inc. (Groupe TS, 1997) pour le compte du MRN, propriétaire du terrain. Le coût de l'élimination de cette source de contamination a été évalué à 95 000 \$. Cependant, selon les autorités du MRN, il faudrait envisager des coûts nettement supérieurs. Malheureusement, ce site ne correspond pas aux critères de sélection des sites orphelins et ne peut donc pas bénéficier du programme financier qui leur est dévolu.



Figure 31. Mare de produit pétrolier présente à la pointe de Sandy Beach

7.10 La circulation maritime

La baie de Gaspé constitue, selon plusieurs navigateurs, un des meilleurs havres au monde. En effet, des bateaux de fort tonnage peuvent pénétrer sans l'aide d'un remorqueur jusqu'au fond de cette baie abritée. En plus du trafic maritime relié aux pêches ou au tourisme local, une variété de navires circulent dans la baie : transport commercial, croisières, bateaux de plaisance et des navires appartenant à Pêche et Océans Canada, à la Garde côtière canadienne ou à l'armée canadienne. On trouve d'ailleurs à l'intérieur de la baie deux quais de pêche (Anse-à-Brillant et Grande-Grève) et un quai commercial (Sandy Beach). La Corporation portuaire de Gaspé pourrait se porter acquéreur du port, mais actuellement, une étude sur l'état de contamination des sédiments autour du quai est en cours de réalisation par Environnement Illimité. La marina de Gaspé accueille des bateaux de plaisanciers locaux ou en visite dans la région de juin à octobre. Cette activité peut contribuer à la pollution chimique et biologique du secteur.

Les navigations de plaisance et commerciale sont donc deux activités importantes dans la baie de Gaspé, et les risques environnementaux reliés à la circulation maritime sont nombreux. L'utilisation des embarcations à moteur génère à elle seule une certaine part de pollution. S'ajoute le non-respect

de l'environnement par certains utilisateurs, que ce soit par le rejet de rebuts à la mer, l'ancrage des embarcations dans des milieux fragiles, le harcèlement des animaux marins (baleines, phoques, requins pèlerins, etc.) ou d'autres actions dommageables.

Le trafic maritime relié au transport commercial demeure celui qui comporte le plus grand risque d'accident environnemental majeur dans la baie. Car en plus des marchandises générales, ces navires transportent des produits à potentiel élevé de contamination de l'environnement en cas de déversement. En effet, du concentré de cuivre (Mines Gaspé), de l'acide sulfurique (Mines Gaspé) et des produits pétroliers (Ultramar et Irving) transitent dans la baie de Gaspé à bord de navires cargos et de navires citernes.

La baie de Gaspé a subi quelques déversements pétroliers depuis le milieu du 20^e siècle. Une ancienne corvette de guerre, le Karabobo, s'est échouée il y a 50 ans en face de la plage de Cap-aux-Os. Selon certains pêcheurs de homards et des plongeurs locaux, des produits pétroliers contenus dans cette dernière continueraient à fuir du réservoir. En effet, par temps calme, un film ressemblant à celui de l'essence flottant sur l'eau peut être observé autour de l'épave. Des plongeurs ont aussi noté la présence de résidus huileux noirs sur leur équipement au retour de leur visite à l'épave du Karabobo, située à 8 m de profondeur. De nombreux autres débris, dont des sections du filet anti-sous-marins, ont été jetés par les forces armées canadiennes face à l'église de Cap-aux-Os.

Le déversement pétrolier de 1989 dont l'origine était une fuite d'un bateau accosté dans le port de Sandy Beach, permet de constater que la baie n'est pas à l'abri d'accidents reliés à la circulation maritime. Ce même bateau avait d'ailleurs laissé écouler son contenu tout le long de la côte avant d'être arraisonné dans un autre port plus en amont sur le fleuve Saint-Laurent.

En 1992, toujours à Sandy Beach, un réservoir fuit et 26 000 litres de diesel s'écoulent dans le sol.

La circulation maritime dans la baie de Gaspé est quelque peu limitée par sa période d'englacement qui débute aux environs de la mi-décembre pour se terminer au début mai. Mais un brise-glace de la Garde côtière canadienne entretient un couloir libre de glace afin de permettre aux navires commerciaux de pénétrer au quai de Sandy Beach durant la période hivernale. Sur l'île Plate, la Garde côtière opère une tour de navigation équipée d'une lumière automatique (Figure 24). L'ancien phare, de même que tous les bâtiments, a été rasé. On y trouve toutefois une plateforme d'atterrissage pour hélicoptères (Figure 25).

7.11 Les activités récréotouristiques

Parmi les infrastructures touristiques, soulignons la présence d'une marina, de deux plages publiques et d'une partie du parc national Forillon. Les plages de sable de Penouille, Sandy Beach et Haldimand sont très recherchées pour la baignade. Six aires de camping sont réparties autour de la baie de Gaspé.

Sur la pointe de Sandy Beach, aucune activité humaine permanente n'est pratiquée. On s'y adonne toutefois à des activités récréatives occasionnelles comme la promenade, la plongée sous-marine, le pique-nique, l'ancrage de jour pour voiliers, la planche à voile, le kayak, la chasse, l'équitation, le ski de fond, la baignade, le vélo et le camping. Si le camping sauvage est toléré, les roulottes sont interdites. Un résidant du voisinage aimerait aménager un terrain de camping à proximité. Des VTT circulent sur le site, habituellement le long de la pointe jusqu'au lieu où le ruisseau rejoint la mer. L'érosion causée par ces véhicules et autres 4X4 a beaucoup dégradé le couvert végétal de cette pointe. Aussi, les feux faits sur la grève amputent les plages des souches rejetées par la mer, favorisant l'érosion de la rive.

À Douglstown, près du barachois du même nom, le Centre communautaire de Douglas développe un projet d'auberge de jeunesse. Parmi les activités qu'il entend proposer aux touristes, figurent des randonnées en kayak dans le barachois et dans la baie de Gaspé, à proximité. Les kayakistes utiliseraient le même site de mise à l'eau qu'utilisent actuellement les pêcheurs pour leurs barques sur la barre de Douglstown (Figure 32). Un plan d'interprétation écologique et historique du barachois est en préparation.



Figure 32. Barque de pêcheur au site de mise à l'eau, sur la barre de Douglstown.

En bordure de l'estuaire de la rivière York, la Corporation récréotouristique de la station piscicole de Gaspé projette de créer une série de jardins d'eau thématiques. Le jardin d'eau le plus près de l'estuaire mettrait en valeur les plantes indigènes. Une tour d'observation surplombant un marais de l'estuaire permettra de connaître davantage les milieux humides.

Sur la rivière York, un circuit familial de canot-kayak est régulièrement utilisé. La descente se termine à la station piscicole.

La plongée sous-marine est une activité en pleine expansion. En effet, la baie de Gaspé offre des sites faciles d'accès et d'une rare beauté. La diversité des paysages sous-marins et les conditions de plongée relativement faciles attirent de nombreux plongeurs dans la région.

La randonnée pédestre, à cheval et en VTT le long des rives accessibles de la baie sont des activités qui comptent aussi plusieurs adeptes. En plusieurs endroits, la circulation en VTT et autres véhicules motorisés dégrade les berges.

La chasse à la sauvagine est une activité très populaire dans la région. On retrouve des caches de chasseurs dans les estuaires des trois rivières à saumon et à la pointe de Sandy Beach. La chasse au canard de mer se pratique principalement dans le secteur de Pointe-Saint-Pierre.

La pointe Saint-Pierre est un lieu de baignade, de camping sauvage et de feux de camp. Les alentours de l'île Plate sont l'objet de croisières touristiques en partance de Percé-centre. Ce site est reconnu pour l'observation des phoques.

Finalement, plusieurs autres activités telles que l'observation d'oiseaux, la photographie, la peinture et l'observation de baleines attirent de nombreux adeptes. En effet, la splendeur du paysage et la grande variété des habitats que l'on trouve dans la baie offrent matière à plusieurs activités contemplatives.

8 Enjeux et objectifs de conservation

Chacune des sections de ce chapitre tente de synthétiser un enjeu à partir duquel des objectifs de protection, d'aménagement ou de mise en valeur ont été identifiés. Ces objectifs appellent des actions de diverses envergures. Les actions les plus simples sont énumérées à la suite des objectifs ; les plus complexes font l'objet de projets particuliers décrits à la section suivante. Les thèmes traités vont de la protection (P), à l'aménagement (A) puis à la mise en valeur (M). Les objectifs sont numérotés par un chiffre, dans l'ordre de leur présentation, suivi d'une lettre — P, A, ou M, suivant les thèmes traités. Enfin, les sept projets portent les lettres A à G.

A) Dans la baie de Gaspé

8.1 Augmenter nos connaissances sur l'avifaune

Certaines populations d'oiseaux de la baie de Gaspé sont encore peu connues et leur répartition mal étudiée, notamment les râles jaunes et les autres espèces en péril dans les estuaires, et les canards de mer en fonction des couverts de glace. La répartition des aires d'alimentation des oiseaux de mer à diverses saisons, et particulièrement pendant l'élevage des jeunes, devrait être mieux connue afin de guider l'établissement des voies de navigation commerciale dans les parages. Une nomenclature claire des divers sites ornithologiques favoriserait une prise de données plus systématique.

Objectif de protection – 1P : connaître davantage l'utilisation de l'espace par les oiseaux en fonction des saisons, dans la ZICO.

Action : un suivi par zone pourrait être mis en œuvre par le Club des ornithologues de la Gaspésie à l'aide d'un dépliant sur la ZICO de la Baie-de-Gaspé.

8.2 Prévenir les déversements accidentels

La baie de Gaspé n'est pas à l'abri des déversements accidentels. La navigation reliée au transport commercial est l'activité qui comporte le plus grand risque d'accident environnemental majeur dans la baie. Face à cela, la région possède des atouts. C'est au port de Sandy Beach qu'est situé le seul entrepôt d'équipement d'urgences environnementales de la Garde côtière canadienne en Gaspésie. Aussi, le parc national Forillon possède l'expertise et de l'équipement pour faire face à un cas de ce genre. Par ailleurs, de plus en plus, l'évolution de certains trafics maritimes et le développement récent de sanctuaires marins poussent les autorités du Bureau de la sécurité du transport (BST) à décréter des zones de pilotage obligatoire (Mathieu, 2001). Pour le port de Gaspé, bien que les pilotes soient la plupart du temps utilisés par les navires, l'usage de pilotes accrédités n'est pas obligatoire.

Objectif de protection – 2P : s'assurer que toutes les mesures de prévention possibles sont prises au port de Sandy Beach comme à bord des navires.

Action : voir à ce que les bâches protectrices soient utilisées lors du transbordement des minerais.

Action : examiner la pertinence de créer pour la baie de Gaspé une zone de pilotage obligatoire où les navires n'auraient pas le choix d'utiliser les services de pilotes accrédités, tel que cela se fait dans le Saint-Laurent.

Action : amener ces deux derniers points, de même que le problème de la vidange illégale des ballasts, au Comité de gestion intégrée de la baie de Gaspé.

Action : sensibiliser le maître de port et la Corporation du port de Gaspé.

Objectif de protection – 3P : s'assurer que les différents habitats de la baie de Gaspé soient mis en priorité comme zone d'intervention dans le plan de mesures d'urgence en cas de déversement pétrolier ou autre.

Action : contacter les responsables des urgences environnementales de la Direction de la protection de l'environnement d'Environnement Canada pour :

- s'assurer que cette ZICO figure dans l'Atlas régional des éléments sensibles (ARES) ;
- sensibiliser ces personnes ;
- leur transmettre une copie du présent document.

Action : en collaboration avec Parcs Canada, les autorités responsables d'urgences environnementales et les représentants industriels pourraient engager des discussions afin d'établir des scénarios saisonniers de répercussions écologiques éventuelles sur les oiseaux de la baie de Gaspé et des alentours, et afin de prévoir des scénarios d'intervention.

Projet A : *Sensibilisation à la fragilité du milieu* (voir la section suivante).

8.3 Les problèmes reliés à la mariculture

De façon générale, la mariculture provoque des impacts négatifs sur la qualité de l'eau, les fonds marins et les pêcheries existantes. Ces impacts peuvent être reliés à une grande variété de causes, telles que : les surplus et résidus alimentaires, l'usage d'antibiotiques ou d'hormones pour l'élevage des salmonidés, les concentrations élevées d'ammoniac dans les déjections des moules, les déchets provenant de l'équipement de mariculture, les accumulations de coquilles et d'autres déchets, les proliférations d'algues résultant des concentrations plus élevées de nutriments, les changements de l'équilibre biochimique, les maladies importées par le transfert interrégional de stocks d'organismes marins, les maladies transmises des animaux en captivité aux animaux sauvages, etc. En ce qui concerne directement les oiseaux, on soulignera que les surplus et résidus alimentaires de mariculture nourrissent parfois les goélands dont les populations prolifèrent aux dépens de celles d'autres espèces d'oiseaux marins...

Dans la baie de Fundy, l'élevage des salmonidés cause plusieurs impacts négatifs. Par exemple, ces activités maricoles ont fait apparaître un film huileux en surface de l'eau. Cette pollution semble responsable du fait que les invertébrés marins remontent moins à la surface qu'avant le début des activités. Ne pouvant plus s'alimenter aussi bien de ces invertébrés, certains oiseaux marins, dont les phalaropes, ont modifié leur voie migratoire et ne font plus halte dans la baie.

La mariculture constitue un banquet pour la faune sauvage et certains animaux deviennent indésirables dans leur propre habitat. Ils peuvent alors faire l'objet de mesures d'éloignement, comme en Colombie-Britannique, au moyen de bruits assourdissants ou des tirs de carabine.

Objectif de protection – 4P : connaître davantage les impacts de la mariculture sur l'avifaune.

Action : approfondir les recherches documentaires et sur le terrain.

Action : suivre le travail de l'Institut des Sciences de la Mer de Rimouski (ISMER) relié à l'industrie maricole.

Action : confier en priorité le dossier des problèmes reliés à la mariculture au comité de gestion intégrée de la baie de Gaspé, dont la ZICO est membre.

B) À la pointe de Sandy Beach

8.4 L'importance du paysage

Dans son passé, la pointe de Sandy Beach a accueilli de nombreuses industries et complexes militaires. Visuellement, on constate maintenant de nombreux déchets. Un site contaminé a aussi été découvert. Bien que possédant des potentiels écotouristiques importants, ce site est dans un état lamentable, tant sur le plan esthétique que sur celui de l'intégrité écologique (Figure 33).



Figure 33. À la pointe de Sandy Beach, la couverture végétale est détériorée à plusieurs endroits.

Objectif de protection – 5P : s'assurer que la pointe de Sandy Beach ne recèle pas d'autres contraintes toxicologiques avant de commencer sa mise en valeur.

Action : effectuer une recherche exploratoire sur le site, dans les archives du Musée de la Gaspésie et ailleurs pour identifier toutes les sources antérieures de pollution qui pourraient subsister.

Objectif d'aménagement – 6A : décontaminer et nettoyer le site des déchets de plusieurs siècles d'occupation humaine.

Projet B : *Nettoyage de la pointe de Sandy Beach* (voir la section suivante).

Projet C : *Élimination de la mare de produits pétroliers* (voir la section suivante).

Objectif d'aménagement – 7A : soigner l'esthétique du paysage et l'apparence environnementale.

Projet B : *Nettoyage de la pointe de Sandy Beach* (voir la section suivante).

8.5 La colonie de sternes aurait besoin des humains

La diminution dramatique de la population nicheuse de Sternes pierregarins sur la pointe de Sandy Beach semble être attribuable d'une part à la compétition des goélands pour les sites de nidification et d'autre part, à la prédation par ces mêmes goélands de même que, occasionnellement, par des mammifères comme le renard ou le vison. De plus en plus, les goélands expulsent les sternes de leurs colonies dans la grande région maritime du nord-est de l'Amérique du Nord. Il semble que ces colonies ne pourront pas être maintenues sans intervention humaine. Des expériences intéressantes ont été menées à divers endroits, notamment dans le parc national de Kouchibouguac et celui des îles du Saint-Laurent (Blokpoel *et al.*, 1997).

Objectif de protection – 8P : favoriser une augmentation de la population nicheuse de sternes.

Projet D : *Protection et restauration de la colonie de sternes de Sandy Beach* (projet débuté, Figure 36 et Figure 37; voir la section suivante).

8.6 Mettre en valeur la pointe de Sandy Beach

La communauté locale se préoccupe de l'état de dégradation de la pointe de Sandy Beach et s'intéresse à sa mise en valeur.

Objectif de mise en valeur – 9M : mandater le CPSEG pour qu'il prépare, en collaboration avec les citoyens intéressés, un plan de restauration et de mise en valeur de la pointe de Sandy Beach qui fera consensus et qui tiendra compte de la valeur écologique de cet endroit.

Projet E : *Préparation d'un plan de restauration et de mise en valeur de Sandy Beach* (voir la section suivante)

Objectif de mise en valeur – 10M : qu'un organisme légalement constitué et représentatif gère le site de Sandy Beach.

Action : créer cet organisme.

C) Dans les trois estuaires

8.7 Mieux protéger pour mettre en valeur

Les estuaires des trois rivières à saumon sont généralement utilisés de manière compatible avec la conservation de leur important patrimoine écologique, lequel est particulièrement fragile. Certaines îles et sections de marais sont de propriété privée, tandis que d'autres sont de propriétés publiques. Mais certaines activités présentent un risque de dégradation des habitats : dépôt sauvage de déchets (Figure 34), fabrication de caches, coupe forestière illégale, embâcles (Figure 35), réouverture du secteur coquillier commercial, etc.



Figure 34. Une des menaces pesant sur l'estuaire de la York : le dépôt sauvage de déchets



Figure 35. Ce gigantesque embâcle empêche les saumons adultes de remonter la rivière Saint-Jean.

Objectif de protection – 11P : protéger le plus efficacement possible les habitats fauniques présents.

Projet F : *Protection des îles et autres habitats fauniques* (voir la section suivante).

Objectif de protection – 12P : s'assurer que le développement de la station piscicole ne se fera pas au détriment du potentiel qu'elle veut mettre en valeur.

Action : s'assurer qu'une personne compétente dans le domaine des habitats fauniques siège au conseil d'administration de la Corporation ; en alternative, une telle personne serait conseillère de première instance lors de la préparation du plan d'aménagement des jardins d'eau.

Objectif de mise en valeur – 13M : pour l'estuaire de la rivière Saint-Jean et le barachois de Douglastown, préparer un plan de mise en valeur qui permette l'exploration écotouristique sans impacts majeurs sur l'avifaune.

Objectif de mise en valeur – 14M : favoriser une cueillette écologiquement saine des myes.

Projet G : *Préparation d'un plan de gestion du barachois de Douglastown* (voir la section suivante).

D) La pointe Saint-Pierre et l'île Plate

8.8 Une île précieuse

L'île Plate accueille une des seules colonies d'Eider à duvet du golfe du Saint-Laurent. Le succès de reproduction pourrait être mis en péril à cause des nombreux goélands marins qui y nichent aussi. Le dérangement des crèches par des écotouristes ou des pêcheurs pourrait amplifier la prédation par les goélands.

Objectif de protection - 15P: protéger l'île Plate et ses environs.

Action : évaluer l'intérêt que l'île fasse partie du Parc Forillon.

Action : documenter les possibilités de contamination sur l'île.

Action : documenter les espèces qui ont pu nicher sur l'île historiquement et évaluer l'intérêt de les réimplanter.

Action : nettoyer l'île dans un respect du patrimoine.

8.9 Un paysage unique à préserver

La pointe Saint-Pierre est presque totalement privée. Les propriétaires ont depuis longtemps formulé et récemment réitéré leur vision du futur de la pointe. Ils ne veulent pas de kiosque d'information, ni de sentiers ouverts au public. Au contraire, ils veulent protéger la faune et la flore de la pointe et s'inquiète des impacts qu'une entreprise de pelouses pourrait avoir sur l'écosystème.

Objectif de protection 16P: favoriser la protection du patrimoine écologique de la pointe Saint-Pierre.

Action : s'associer aux propriétaires et à la Société de la conservation de la nature du Canada dans leurs objectifs de conservation.

Action : sensibiliser les autorités municipales et l'entreprise de pelouse à l'unicité de ce paysage à l'échelle de la Gaspésie.

9 Le programme de conservation

En fonction des objectifs de conservation déterminés, des partenariats possibles et des alliances stratégiques favorisées par la table de concertation, une série de projets, mentionnés plus haut, ont été identifiés. Certains sont déjà enclenchés, d'autres restent à lancer. Chaque projet est présenté sous la forme d'une fiche synoptique. La rubrique *Objectif de conservation* réfère aux numéros donnés à la section précédente. Un indice de priorité allant de 1 à 3 a été accordé à chacun des projets. Un tableau récapitulatif est présenté à la fin de cette section.

Projet A : Sensibilisation à la fragilité du milieu

Nom de la ZICO	Baie-de-Gaspé		
Objectifs de conservation	1P, 3P, 4P		
Priorité	3		
Description du projet	<p>Dans un premier temps, mieux connaître les mesures d'urgence actuelles et les mesures de gestion préventive qui protègent la baie de Gaspé contre les dangers de contamination, notamment concernant la vidange des ballasts. Déterminer les lacunes en ce qui a trait à la protection des habitats fauniques. En vertu des résultats obtenus, faire connaître à diverses clientèles cibles, dont les industriels, les équipages de navires et les décideurs, la sensibilité des divers habitats fauniques présents dans la baie de Gaspé vis-à-vis des divers projets en développement de même qu'en cas d'accidents et autres déversements chimiques. S'assurer que les sites les plus sensibles soient connus des autorités responsables des mesures d'urgence. Des pancartes avec le numéro de téléphone pour la dénonciation d'actes illégaux pourraient être installées près du port.</p>		
Promoteur	CPSEG		
Chargé de la mise en œuvre	Poste à créer par le CPSEG		
Sources de l'expertise	Cégep de la Gaspésie et des Îles, MPO, FAPAQ, Ville de Gaspé, MENV, Parc national Forillon, MRN, Mines Gaspé, Garde Côtière et Transport Canada.		
Sources du financement	Bailleurs de fonds		Statut (potentielle ou confirmée)
FCN	Le Fonds d'action communautaire de la Fédération canadienne de la nature (FAC)		P
MENV	Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)		P
MPO			P
Coûts	20 000 \$ environ		
Échéancier	Début :	Fin :	
Note	Phase préliminaire en vue d'une collaboration avec le comité de gestion intégrée de la baie de Gaspé.		

Projet B : Nettoyage de la pointe de Sandy Beach

Nom de la ZICO	Baie-de-Gaspé		
Objectifs de conservation	6A, 7A		
Priorité	1		
Description du projet	Éliminer les déchets divers, les structures et les câbles métalliques. Les câbles d'acier seraient coupés en morceaux et les petits résidus pourraient être recueillis notamment au moyen d'un électroaimant car, en plusieurs endroits, les câbles rouillés se sont émiettés sur le sol en fragments de tailles diverses.		
Promoteur	CPSEG		
Chargé de la mise en œuvre	CPSEG, Récupération Polo, Ville de Gaspé		
Sources de l'expertise	Soudeur local		
Sources du financement	Bailleurs de fonds		Statut (potentielle ou confirmée)
FCN	Le Fonds d'action communautaire de la Fédération canadienne de la nature (FAC)		C
	Ville de Gaspé		C
Coûts	5 000 \$, dont 3 100 en argent et le reste en contributions du milieu		
Échéancier	Projet débuté en août 2001	Fin : octobre 2001	

Projet C : Élimination de la mare de produit pétrolier

Nom de la ZICO	Baie-de-Gaspé		
Objectifs de conservation	6A		
Priorité	1		
Description du projet	Éliminer la mare de produits pétroliers. Voir s'il serait possible de combiner ce projet avec les activités de décontamination qui se déroulent au port de Sandy Beach, telles que réalisées au printemps 2001.		
Promoteur	Ministère des Ressources naturelles du Québec, secteur terres		
Chargé de la mise en œuvre	À déterminer par appel d'offres. La papetière Smurfit de New Richmond pourrait être intéressée à valoriser les produits pétroliers.		
Sources de l'expertise	Ministère de l'Environnement du Québec		
Sources du financement	Bailleurs de fonds	Statut (potentielle ou confirmée)	
MRN	Ministère des Ressources naturelles	P	
SHELL	Le fonds de l'environnement	P	
MENV	Ministère de l'Environnement du Québec	P	
MENV	FAQDD – Fonds d'action québécois pour le développement durable	P	
Coûts	95 000 \$ selon le groupe conseil TS, mais des coûts supérieurs sont à envisager.		
Échéancier	Début : le plus tôt possible	Fin :	

Projet D : Protection et restauration de la colonie de sternes à la pointe de Sandy Beach

Nom de la ZICO	Baie-de-Gaspé		
Objectifs de conservation	8P		
Priorité	1		
Description du projet	Installer un exclos de filaments pour exclure les goélands des sites optimaux pour la nidification des sternes (Brodeur, 2001). Projet réalisé au printemps 2001 (Figure 36 et Figure 37).		
Promoteur	Parc national Forillon		
Chargé de la mise en œuvre	Serge Brodeur, des stagiaires et des bénévoles locaux		
Sources de l'expertise	R. A. Andres, du parc national des îles du Saint-Laurent, FAPAQ, Club des ornithologues de Gaspésie, SCF.		
Sources du financement	Bailleurs de fonds		Statut (potentielle ou confirmée)
Parcs Canada	Parc national Forillon		C
SCF	Service canadien de la faune		C
UQCN	Union québécoise pour la conservation de la nature		C
FAPAQ	Direction de l'aménagement de la faune Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		C
Coûts	5 000 \$		
Échéancier	Projet débuté en avril 2001	Fin : août 2001	



Figure 36. Au printemps 2001, à la pointe de Sandy Beach, un exclos a été installé dans le but de protéger le site de nidification des sternes contre les goélands.



Figure 37. Des panneaux explicatifs dans les deux langues ont été installés pour expliquer le projet.

Projet E : Préparation d'un plan de restauration et de mise en valeur de la pointe de Sandy Beach

Nom de la ZICO	Baie-de-Gaspé		
Objectifs de conservation	9M, 10M		
Priorité	2		
Description du projet	Réaliser un inventaire floristique et une caractérisation environnementale, toxicologique et archéologique du site par une recherche exploratoire sur le terrain et dans la littérature. Avant de restaurer le couvert végétal, mener un inventaire floristique dans une optique de recherche de plantes rares et de bancs donneurs où pourraient être prélevées des plantes qui seraient replantées dans les zones dénudées. Rédiger un plan de restauration du couvert végétal et de mise en valeur pour la pointe de Sandy Beach en collaboration avec les citoyens intéressés. Évaluer l'intérêt de certains aménagements fauniques.		
Promoteur	CPSEG		
Chargé de la mise en œuvre	CPSEG		
Sources de l'expertise	Société d'horticulture et d'écologie de Gaspé, Musée de la Gaspésie, FAPAQ, MPO, Parc national Forillon, Club des ornithologues de Gaspésie, MRN, MENV, ministère de la Défense du Canada, Ville de Gaspé, citoyens intéressés.		
Sources du financement	Bailleurs de fonds		Statut (potentielle ou confirmée)
SLV-2000	Programme d'interactions communautaires de Saint-Laurent Vision 2000.		P
Coûts	30 000 \$		
Échéancier	Début :	Fin :	
Notes	Demande déposée le 1 ^{er} octobre 2001		

Projet F : Protection des îles et autres habitats fauniques des trois estuaires

Nom de la ZICO	Baie-de-Gaspé		
Objectifs de conservation	11P, 12P		
Priorité	2		
Description du projet	Étude préliminaire en vue d'identifier les menaces existantes et potentielles pesant sur les trois estuaires. Évaluer la pertinence de mesures de protection, dont l'acquisition des îles privées et des autres habitats privés des trois estuaires pour en confier la propriété à un organisme de conservation ou à la Ville de Gaspé.		
Promoteur	CPSEG		
Chargé de la mise en œuvre	CPSEG		
Sources de l'expertise	UQCN, FFQ, Ville de Gaspé, notaire de Gaspé, CQDE, FAPAQ		
Sources du financement	Bailleurs de fonds	Statut (potentielle ou confirmée)	
Environnement Canada	Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril	P	
FAPAQ	Programme Faune-Nature	P	
NCC	Conservation de la Nature Canada	P	
Coûts	15 000 \$		
Échéancier	Début : janvier 2002	Fin : décembre 2002	

Projet G : Préparation d'un plan de gestion du barachois de Douglastown

Nom de la ZICO	Baie-de-Gaspé		
Objectifs de conservation	13M, 14M		
Priorité	3		
Description du projet	En concertation avec les intervenants locaux, déterminer un patron spatio-temporel des activités récréatives qui ne nuira pas aux habitats et aux populations fauniques qui fréquentent ce site et qui tiendra compte de l'affectation « Conservation » de l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Intégrer dans ce plan des mesures pour assurer une cueillette écologiquement saine des myes.		
Promoteur	Centre communautaire de Douglas		
Chargé de la mise en œuvre	Le Centre communautaire lui-même ou un consultant.		
Sources de l'expertise	CPSEG, FAPAQ, MPO, Club des ornithologues de Gaspé (COG)		
Sources du financement	Bailleurs de fonds		Statut (potentielle ou confirmée)
FFQ	Fondation de la faune du Québec	P	
FAPAQ	Programme Faune-Nature	P	
FAQDD	Fonds d'action québécois pour le développement durable	P	
Coûts	15 000 \$		
Échéancier	Début : avant l'ouverture de l'auberge de jeunesse	Fin : ?	

Résumé : liste des projets démarrés ou à entreprendre

Priorité	Objectif de conservation	Nom du projet	Promoteur	Coût estimé (\$)
3	3P	A Sensibilisation à la fragilité du milieu	CPSEG*	20 000
1	6A, 7A	B Nettoyage de la pointe de Sandy Beach	CPSEG	5 000
1	6A	C Élimination de la mare de produits pétroliers	MRN, secteur terres	95 000
1	8P	D Protection et restauration de la colonie de sternes	Parc national de Forillon	5 000
2	9M	E Préparation d'un plan de restauration et de mise en valeur de Sandy Beach	CPSEG	30 000
2	11P	F Protection des îles et autres habitats fauniques des trois estuaires	CPSEG	15 000
3	14M	G Préparation d'un plan de gestion du barachois de Douglastown	Centre communautaire de Douglastown	15 000
			Total	185 000

* Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé

Résumé : liste des actions proposées

Objectif de conservation	Libellé de l'action
1P	Un suivi par zone pourrait être mis en œuvre par le Club des ornithologues de la Gaspésie (COG) à l'aide d'un dépliant sur la ZICO de la Baie-de-Gaspé.
2P	<p>Voir à ce que les bâches protectrices soient utilisées lors du transbordement des minerais.</p> <p>Examiner la pertinence de créer pour la baie de Gaspé une zone de pilotage obligatoire où les navires n'auraient pas le choix d'utiliser les services de pilotes accrédités, tel que cela se fait dans le Saint-Laurent.</p> <p>Amener ces deux derniers points, de même que le problème de la vidange illégale des ballasts, au Comité de gestion intégrée.</p> <p>Sensibiliser le maître de port et la Corporation du port de Gaspé.</p>
3P	<p>Contactar les responsables des urgences environnementales de la Direction de la protection de l'environnement d'Environnement Canada pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'assurer que cette ZICO figure dans l'Atlas régional des éléments sensibles (ARES) ; ▪ sensibiliser ces personnes ; ▪ leur transmettre une copie du présent document. <p>En collaboration avec Parcs Canada, les autorités responsables d'urgences environnementales et les représentants industriels pourraient engager des discussions afin d'établir des scénarios saisonniers de répercussions écologiques éventuelles sur les oiseaux de la baie de Gaspé et des alentours, et afin de prévoir des scénarios d'intervention.</p>
4P	<p>Approfondir les recherches documentaires et sur le terrain afin de connaître davantage les impacts de la mariculture sur l'avifaune.</p> <p>Suivre le travail de l'Institut des Sciences de la Mer de Rimouski (ISMER) relié à l'industrie maricole.</p> <p>Confier en priorité le dossier des problèmes reliés à la mariculture au comité de gestion intégrée de la baie de Gaspé, dont la ZICO est membre.</p>
5P	Effectuer une recherche exploratoire sur le site, dans les archives du Musée de la Gaspésie et ailleurs pour identifier toutes les sources antérieures de pollution qui pourraient subsister.
10M	Créer un organisme légalement constitué et représentatif qui gèrera le site de Sandy Beach.
12P	S'assurer qu'une personne compétente dans le domaine des habitats fauniques siège au conseil d'administration de la Corporation ; en alternative, une telle personne serait conseillère de première instance lors de la préparation du plan d'aménagement des jardins d'eau.
15P	<p>Évaluer l'intérêt que l'île Plate fasse partie du Parc Forillon.</p> <p>Documenter les possibilités de contamination sur l'île Plate.</p> <p>Documenter les espèces qui ont pu nicher sur l'île Plate historiquement et évaluer l'intérêt de les réimplanter.</p> <p>Nettoyage de l'île Plate dans un respect du patrimoine.</p>
16P	<p>S'associer aux propriétaires et à la Société de la conservation de la nature du Canada dans leurs objectifs de conservation de la Pointe Saint-Pierre.</p> <p>Sensibiliser les autorités municipales et l'entreprise de pelouse à l'unicité de ce paysage à l'échelle de la Gaspésie</p>

10 Signatures des membres de la table de concertation

En signant le présent plan de conservation, les intervenants ayant siégé à la table de concertation ZICO en acceptent le contenu et déclarent avoir l'intention d'appuyer, dans la mesure de leurs possibilités, sa mise en œuvre. Les fonctionnaires dont le nom figure plus bas sans leur signature ont siégé à la table, mais ils n'ont pas obtenu le mandat de signer.

À venir...

11 Remerciements

Tout ce travail de concertation n'aurait pas été possible sans l'engagement des membres de la table de concertation ZICO présentés à la page précédente. Nous remercions plus particulièrement Madame Margret Grenier et Monsieur Noël Grenier du CPSEG. Nous remercions également le comité avisé du programme de conservation des ZICO au Québec :

- Michel Lepage et Héroïse Bastien de la Société de la faune et des parcs du Québec ;
- Jean Gauthier du Service canadien de la faune ;
- Louise Gratton de la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées (FOSEM) ;
- Pierre Fradette de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO) ;
- Charles-Antoine Drolet de l'Union québécoise pour la conservation de la nature ;
- Diane Pagé de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.

Ce plan de conservation a pu être préparé grâce à l'appui financier des organismes suivants :

- La Fédération canadienne de la nature (FCN) ;
- Le programme Héritage naturel 2000 appuyé financièrement par le Programme des partenariats du millénaire du gouvernement du Canada ;
- La Fondation de la faune du Québec (FFQ) ;
- Hydro-Québec ;
- La Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), programme Faune-Nature.

Nous remercions les personnes suivantes pour leurs contributions techniques et professionnelles :

- Danielle Bédard — cartographie ;
- Paul Germain, Véronique Boucher et Janouk Murdock — révision, recherche et mise en page ;
- Diane Pagé — administration et conseils ;
- Denis Lepage — révision.

Pour les illustrations, les crédits vont à :

Figure 1.	Benoît Limoges
Figure 2.	Danielle Bédard
Figure 3.	Benoît Limoges
Figure 4.	Danielle Bédard
Figure 5.	Benoît Limoges
Figure 6.	Danielle Bédard
Figure 7.	Danielle Bédard
Figure 8.	Benoît Limoges
Figure 9.	Benoît Limoges
Figure 10.	Véronique Boucher
Figure 11.	Danielle Bédard
Figure 12.	Danielle Bédard
Figure 13.	Environnement Canada
Figure 14.	Michel Robert, SCF
Figure 15.	Benoît Limoges
Figure 16.	Alain Hogue
Figure 17.	Benoît Limoges

- Figure 18. Véronique Boucher
Figure 19. Véronique Boucher
Figure 20. Véronique Boucher
Figure 21. Benoît Limoges
Figure 22. Benoît Limoges
Figure 23. Benoît Limoges
Figure 24. Véronique Boucher
Figure 25. Ministère des Pêches et Océans Canada
Figure 26. Danielle Bédard
Figure 27. Danielle Bédard
Figure 28. Danielle Bédard
Figure 29. Danielle Bédard
Figure 30. Véronique Boucher
Figure 31. Benoît Limoges
Figure 32. Benoît Limoges
Figure 33. Benoît Limoges
Figure 34. Véronique Boucher
Figure 35. Véronique Boucher
Figure 36. Véronique Boucher
Figure 37. Noël Grenier, CPSEG

12 Bibliographie

- Beaulieu, H., 1992.** Liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche (MLCP), Gouvernement du Québec. 107 p.
- BIOMQ (Banque informatisée sur les oiseaux de mer du Québec), 1999.** Service canadien de la faune, Environnement Canada - région du Québec.
- Blokpoel, H, G. D. Tessier and R.A. (Bud) Andress, 1997.** Successful restoration of the Ice Island common tern colony requires on-going control of ring-billed gulls. *Colonial Waterbirds* 20(1): 98-101.
- Brodeur, S. 2001.** Protection et restauration de la colonie de Sterne pierregarin de Sandy Beach. Proposition de projet de partenariat préparée par le parc national de Forillon.
- Brousseau, P. et G. Chapdelaine, 1989.** Inventaire des colonies d'oiseaux marins de la région de la baie des Chaleurs et de la Gaspésie. Service canadien de la faune-région du Québec. Manuscrit inédit, 47 p.
- Caron, G., 1992.** Évolution de la colonie de sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) de Sandy Beach de 1981 à 1989. Rapport du MLCP.
- COSÉPAC / COSEWIC, 1999.** Canadian species at risk, avril 1999. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Environment Canada. Ottawa. 26 p.
- CPSEG (Comité de Protection de la Santé et de l'Environnement de Gaspé), 1995.** Étude de mise en valeur et de protection de l'écosystème de la baie de Gaspé. Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé, Saint-Laurent Vision 2000. 110 p. + annexes.
- CPSEG, 1998.** État de la population des myes dans le barachois de Douglastown. Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé, 59 p.
- Desbiens, M. et Boulay, N., 1994.** Évaluation colimétrique de l'eau de la baie de Gaspé en période hivernale, 1993-1994. MAPAQ, direction de la recherche scientifique et technique, document de recherche 94/13, Gaspé (Québec).
- ÉPOQ, 1999.** Étude des populations des oiseaux du Québec. Banque de données sur les oiseaux du Québec, Association québécoise des groupes d'ornithologues.

- Gagné, F., 1981.** Pointe Saint-Pierre : les premiers arrivants. *Gaspésie* no 76, p.7.
- Girard, S., 1988.** Itinéraire ornithologique de la Gaspésie. Club des ornithologues de la Gaspésie (éd.). 166 p.
- Groupe TS, 1997.** Caractérisation environnementale du site Boom Defence, Gaspé, Québec. Document confidentiel et privilégié no RE74926-211.
- Guillemette, M., 1993.** État des populations de Sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) de la Gaspésie et causes de l'insuccès de la reproduction en 1993. Rapport non publié présenté au SCF, région du Québec (Québec), 81 p.
- Guillemette, M., 1994.** Élimination des goélands prédateurs et impact de cette intervention sur la productivité de la sterne pierregarin nichant sur le banc de Carleton. Rapport non publié présenté au SCF, région du Québec (Québec).
- Le groupe Ecotone inc., 1986.** Quai de Gaspé (Sandy Beach), examen environnemental préalable. Pour Travaux publics Canada, Ottawa (Ontario).
- Mathieu, I., 2001.** Échouement du Ypapadi, faux pilotes à la barre. Le Soleil, 11 février 2001.
- MEF, 1999.** Aires de concentration d'oiseaux aquatiques. Données inédites.
- Mousseau, P., M. Gagnon, P. Bergeron, J. Leblanc et R. Siron, 1997.** Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du golfe du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, Environnement Canada-région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. Rapport technique. Zone d'intervention prioritaires (ZIP) 19, 20 et 21. 437 p.
- Robert, M., 1989.** Les oiseaux menacés du Québec. Association québécoise des groupes d'ornithologues et Service canadien de la faune, 109 p.
- Robert, M., 1999.** Le Garrot d'Islande, Québec-Oiseaux vol. 11 #1.
- Tremblay, P. et P.-A. Bourque, 1991.** Géologie du Sud du Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Carte géotouristique. Réalisée par la direction générale de l'exploration géologique et minérale, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Publications du Québec, Québec.